

LES FRANÇAIS SONT-ILS
PRÊTS À CHANGER LEURS
COMPORTEMENTS POUR
L'ENVIRONNEMENT ?

ZÉRO DÉCHET ABANDONNÉ,
C'EST POSSIBLE ?

**PLUS
ON SAIT**

L'EMBALLAGE
IDÉAL
EXISTE-T-IL ?

MIEUX

LES EMBALLAGES
EN PLASTIQUE
PEUVENT-ILS
DISPARAÎTRE

ON FAIT

SAISON 2

LE RÉEMPLOI
REPLACERA-T-IL
L'USAGE UNIQUE ?

DEMAIN, RÉUSSIRA-T-ON
À RECYCLER TOUS LES
EMBALLAGES ET PAPIERS ?

**PRODUIRE, DISTRIBUER
ET CONSOMMER EN PRÉSERVANT
NOTRE PLANÈTE**

SOMMAIRE

LE MOT DE
PHILIPPE-LOÏC JACOB P04

ENTRETIEN AVEC
JEAN HORNAIN P06

CITEO, ENTREPRISE
À MISSION P07

LES INCONTOURNABLES
2020 P12

#1
L'EMBALLAGE IDÉAL
EXISTE-T-IL ? P16

#2
LE RÉEMPLOI
REPLACERA-T-IL
L'USAGE UNIQUE ? P20

#3
LES FRANÇAIS SONT-ILS
PRÊTS À CHANGER LEURS
COMPORTEMENTS POUR
L'ENVIRONNEMENT ? P24

#4
ZÉRO DÉCHET ABANDONNÉ,
C'EST POSSIBLE ? P28

#5
LES EMBALLAGES EN
PLASTIQUE PEUVENT-ILS
DISPARAÎTRE ? P32

#6
DEMAIN, RÉUSSIRA-T-ON
À RECYCLER TOUS
LES EMBALLAGES
ET PAPIERS ? P36

LES ÉQUIPES CITEO P40

LA GOUVERNANCE P42

LES CHIFFRES
CLÉS 2020 P46



LE MOT DE

PHILIPPE-LOÏC JACOB, PRÉSIDENT DE CITEO

Chers actionnaires, chers clients, chers acteurs de l'économie circulaire,

Les crises écologique et sanitaire que nous vivons actuellement nous apprennent que l'engagement et la mobilisation de tous les acteurs économiques et de la société civile sont indispensables pour opérer les transformations nécessaires à un monde plus solidaire et plus circulaire. Il y a près de 30 ans, des entreprises pionnières ont ouvert la voie, se saisissant du principe de la Responsabilité Élargie du Producteur pour créer Eco-Emballages (aujourd'hui Citeo) et inventer une coopération inédite entre collectivités locales, distributeurs et industriels au service de la réduction de l'impact écologique des emballages et des papiers. Convaincu très tôt que cette voie était la bonne, j'ai eu l'honneur de participer à cette aventure en tant qu'administrateur, puis Président d'Eco-Emballages, puis de Citeo pendant plus de 15 ans.

J'aimerais revenir sur quelques moments forts qui ont marqué cette période.

FÉDÉRER NOTRE GOUVERNANCE ET RELEVER DE NOUVEAUX DÉFIS

Les années 2009 et 2010 ont été consacrées à redonner confiance à toutes les parties prenantes après la crise de trésorerie que nous avons traversée et mettre en place une nouvelle tarification et une gouvernance renforcée pour mieux armer notre entreprise, dans un environnement toujours plus complexe. Un comité d'audit et de gestion des risques, un comité des nominations et rémunérations, puis un comité stratégique, un comité R&D et un comité matériaux ont ainsi été créés pour mobiliser nos actionnaires, fixer des règles claires et permettre au Conseil d'administration d'avoir un dialogue plus fructueux avec le Directeur général et son comité exécutif, pour protéger 3 piliers de notre entreprise: la défense de l'intérêt général, la mutualisation des moyens et l'équité pour tous les acteurs de l'économie circulaire.

Fin 2010, la négociation avec les pouvoirs publics d'un nouvel agrément pour les emballages ménagers aux objectifs très ambitieux, issus du Grenelle de l'Environnement, fixait un nouveau cap pour le recyclage et des orientations nouvelles pour notre entreprise: développement de la collecte hors foyer, simplification du geste de tri, accompagnement de nos clients et éco-modulation du tarif qui leur est appliqué pour promouvoir la réduction à la source et l'écoconception.

Dans la foulée, nous lançons la simplification du geste de tri des Français en permettant au citoyen de mettre tous ses emballages en plastique - quelle que soit la résine plastique utilisée - dans le bac jaune. Cela nécessite la modernisation et la rationalisation du parc de centres de tri par les collectivités locales ou les grands opérateurs de déchets. Nous sommes ainsi passés de 260 centres parfois vétustes à 160, dont déjà plus d'1/3 est capable de tout trier avec précision.

MOBILISER LES CITOYENS ET FAVORISER LES COMPORTEMENTS RESPONSABLES

Faciliter et accompagner le geste de tri étant indispensable pour développer le recyclage et encourager les comportements vertueux, nous nous sommes attelés à cette mission dès 2011 en créant « l'info-tri »: un marquage visible et clair qui indique au consommateur la bonne consigne de tri pour chaque emballage. Plus de 40 milliards d'emballages portent aujourd'hui une consigne de tri, largement adoptée par nos entreprises clientes pour guider leurs consommateurs, et par les consommateurs eux-mêmes, de plus en plus nombreux à vouloir réduire l'impact de leur consommation sur la planète. Et puisque j'évoque ici le geste de tri et le comportement civique dont chacun

« L'EXPERTISE DE CITEO ET DE L'ÉCOSYSTÈME D'ACTEURS QUI ACCOMPAGNE SA MISSION EST ENTIÈREMENT DÉVOUÉE À LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DE SES CLIENTS. »

« JE SAIS TOUTE LA DÉTERMINATION ET LA CAPACITÉ DE CITEO ET DE SES PARTENAIRES À CHERCHER ENSEMBLE LES SOLUTIONS LES PLUS PERFORMANTES. »

d'entre nous doit faire preuve, je veux évoquer 2 partenariats historiques de Citeo que j'ai eu à cœur de faire vivre et dont je mesure toute la valeur: avec l'association Gestes Propres - anciennement Vacances Propres - pour lutter contre le fléau des déchets abandonnés en sensibilisant nos concitoyens lorsqu'ils sortent de chez eux, et avec Teragir et son label Eco-Ecole qui diffuse l'Education au Développement Durable dans 3800 établissements scolaires auprès des jeunes écocitoyens.

En 2012, Eco-Emballages, qui n'était pas encore Citeo, fêtait ses 20 ans. Je me souviens d'un grand moment d'échange de toutes nos parties prenantes et de réflexion pour l'avenir de l'économie circulaire en faisant le bilan de deux décennies de progrès pour l'environnement: la mobilisation collective de 30 000 entreprises et 700 collectivités locales, une collecte sélective déployée partout en France, le tri 1^{er} geste citoyen pratiqué et une industrie du recyclage solide avec des emplois non délocalisables. À l'heure du bilan, je sentais la fierté des acteurs d'avoir mis en mouvement une boucle vertueuse pour développer la nouvelle vie des emballages et des papiers, mais aussi la lucidité sur le chemin qui reste à parcourir.

RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES EMBALLAGES ET PAPIERS, ET ACCOMPAGNER NOS ENTREPRISES CLIENTES

Ainsi, nous continuons nos efforts et atteignons l'année suivante un objectif clé du Grenelle de l'Environnement: plus de 100 000 tonnes d'emballages évitées entre 2007 et 2012, grâce aux actions d'écoconception des producteurs de produits alimentaires et non alimentaires pour réduire à la source les

emballages. Aujourd'hui, la prise de conscience est forte et l'accompagnement de Citeo est sans faille pour agir en matière de prévention et de recyclabilité.

Cet accompagnement des metteurs en marché est la mission principale de Citeo. De la prise en charge de leurs emballages et papiers via la collecte sélective jusqu'à leur recyclage, en passant par le conseil en écoconception et en réemploi, l'expertise de Citeo et de l'écosystème d'acteurs qui accompagne sa mission est entièrement dédiée à la responsabilité environnementale de ses clients, industriels, distributeurs, papetiers et éditeurs, entreprises de services. Ces dix dernières années, nous n'avons pas cessé de progresser dans tous les domaines de la relation client: administratif en simplifiant les démarches, technique en mobilisant l'innovation et la R&D à la recherche de solutions d'écoconception, de recyclage et de réemploi, et aussi marketing et communication, en développant nos connaissances des comportements des consommateurs et des allégations environnementales.

SE RÉINVENTER POUR ACCÉLÉRER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

2017 est l'année de naissance de Citeo. Avec le même bac de tri pour les emballages et les papiers, les mêmes centres de tri et le même objectif d'accélération de l'économie circulaire, il était naturel qu'Eco-Emballages et Ecofolio s'unissent. Cette union - qui est le reflet de l'alignement des ambitions environnementales des entreprises de l'industrie, du commerce, de la distribution, de la vente à distance, des papiers, de l'édition et des services - a permis la mutualisation de moyens industriels et humains pour plus d'efficacité économique et environnementale. La société prend alors des orientations stratégiques clés, notamment en soutenant plus fortement l'innovation et la R&D pour trouver 100 % de solutions pour tous les emballages et papiers.

Enfin, en 2020, en devenant entreprise à mission, Citeo réaffirme l'engagement de ses clients et actionnaires, son rôle singulier dans l'économie



circulaire et élargit sa mission en faisant évoluer sa gouvernance avec encore plus de pluralité et de concertation. Une transformation indispensable pour apporter des réponses aux attentes des Français en matière de consommation responsable, aux enjeux réglementaires et à l'urgence environnementale.

Aujourd'hui, c'est avec un sentiment de fierté pour le travail accompli ensemble et optimiste pour l'avenir que je passe le relai à un nouveau Président. Il pourra compter sur un Directeur général, un comité exécutif et un comité de direction de grande qualité, dont l'ambition stratégique a été validée en février 2021. Il pourra compter également sur des actionnaires très mobilisés et ambitieux sur les sujets d'économie circulaire, et un Conseil d'administration expérimenté. Le chemin est encore long pour que le « déchet » disparaisse et que nous ayons une économie parfaitement circulaire mais je sais toute la détermination et la capacité de Citeo et de ses partenaires à chercher ensemble les solutions les plus performantes, à partager les savoirs et les expériences, et à imaginer des systèmes de coopération efficaces pour inventer le meilleur monde possible.



ENTRETIEN AVEC

JEAN HORNAIN,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE CITEO
ET D'ADELPHÉ

nos clients, les consommateurs et nos partenaires collectivités locales, Citeo a maintenu tous ses plans d'action : écoconception, simplification du tri, réemploi, collecte, tri, recyclage et lutte contre les déchets abandonnés, via des études, appels à projet et programmes de R&D. Nos équipes sont restées mobilisées en totalité pour garder le cap des transformations qui s'imposent.

COMMENT ACCÉLÉRER LE CHANGEMENT VERS UNE ÉCONOMIE RÉSOLUMENT CIRCULAIRE ?

Il fallait d'abord opérer un changement fort de Citeo ! En adoptant le statut d'entreprise à mission, nous avons réaffirmé notre vocation à agir pour le bien commun. Nous avons ainsi redéfini notre raison d'être qui est d'engager et d'accompagner les acteurs économiques pour adapter les modes de production, distribution et consommation à la préservation de la planète, dans toutes ses composantes : ressources, biodiversité et climat. Cette raison d'être nous engage plus largement vers la recherche de toutes les solutions pour réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers. Devenir entreprise à mission, c'est aussi renouer avec l'esprit pionnier de nos fondateurs et incarner une responsabilité des entreprises volontaire et engagée. Enfin, c'est accorder la plus grande place au dialogue avec nos collaborateurs, notre gouvernance et toutes nos parties prenantes, afin d'imaginer et co-construire les solutions de demain.

QUELS SONT LES CHANTIERS PRIORITAIRES ?

Nous déployons notre stratégie 100 % solutions : développer la réduction, l'écoconception et les nouvelles filières de recyclage, faciliter le geste de tri et sa simplification qui concerne aujourd'hui plus de 50 % des Français, et favoriser les comportements écocitoyens, en aidant les entreprises à proposer une offre adaptée d'emballages recyclables et de réemploi, notamment. Parmi nos grands jalons cette année, la mise au point de standards d'emballages réemployables, une nouvelle information consommateurs, la première étude exhaustive des besoins des acteurs de la lutte contre les déchets abandonnés, et notre feuille de route biodiversité. Nous préparons aussi les évolutions du cadre réglementaire, pour une meilleure maîtrise de la responsabilité des entreprises au service de la performance. Je suis convaincu que la combinaison de la liberté et de la responsabilité est la chose la plus efficace pour une économie 100 % circulaire, grâce aux capacités d'action et d'innovation importantes de tous les entrepreneurs et entreprises.

« EN ADOPTANT LE STATUT
D'ENTREPRISE À MISSION,
NOUS AVONS RÉAFFIRMÉ
NOTRE VOCATION À AGIR
POUR LE BIEN COMMUN. »

* Loi anti-gaspillage et pour une économie circulaire.

EN 2020, CITEO EST DEVENUE
ENTREPRISE À MISSION.

NOTRE RAISON D'ÊTRE



Pour répondre à
l'urgence écologique
et accélérer les transformations
qui s'imposent,
Citeo veut engager
et accompagner les acteurs
économiques à produire,
distribuer et consommer
en préservant notre
planète, ses ressources,
la biodiversité et le climat.



DÉCOUVREZ
NOS 5 OBJECTIFS



A

ujourd'hui, Citeo, entreprise à mission, marque une nouvelle étape de son histoire. Elle réaffirme à la fois sa vision, son ambition et sa nature d'entreprise engagée, et accélère la mise en place de sa stratégie « 100 % solutions » en élargissant ses champs d'intervention: le réemploi, la protection de la biodiversité, la lutte contre les déchets abandonnés et la connaissance du consommateur. Ainsi, Citeo poursuit 5 objectifs sociaux et environnementaux.

OBJECTIF 1

RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES PRODUITS DES CLIENTS DE CITEO, EN ANCRANT L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET L'ÉCOCONCEPTION DANS LEURS PRATIQUES ET LEURS STRATÉGIES



OBJECTIF 2

CRÉER LES CONDITIONS POUR CONSTRUIRE LES SOLUTIONS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN, QUI CONJUGENT PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALE ET ÉCONOMIQUE

PARMI NOS LEVIERS

Optimiser et harmoniser l'organisation de la collecte en France et développer des dispositifs innovants, notamment en ville.

Moderniser et rationaliser les centres de tri en France.

Anticiper et innover pour inventer les nouveaux matériaux, les nouvelles filières et technologies de recyclage, et les systèmes de réemploi de demain.

PARMI NOS LEVIERS

Proposer à tous nos clients un accompagnement, des solutions et des outils pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers: réduction, réemploi, recyclage et prise en compte de l'enjeu des déchets abandonnés.

Élaborer un tarif et un système d'écomodulation incitatifs à la réduction de l'impact environnemental.

Accompagner nos clients dans leur démarche de communication responsable, pour une information consommateur juste et claire.

OBJECTIF 3

DONNER LES CLÉS AUX CONSOMMATEURS POUR RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE LEUR CONSOMMATION



Antoine Robichon,
Directeur général
adjoint de Citeo

« Pour les 20 prochaines années, la loi AGECS* fixe de nombreux objectifs, qui se recoupent avec les exigences européennes ou les complètent. Face à l'urgence environnementale et aux injonctions réglementaires, Citeo est en ordre de marche pour accélérer l'économie circulaire.

Nous vivons cette dynamique au quotidien, avec nos clients. Ils se tournent vers Citeo pour obtenir des réponses à leurs questions et besoins, toujours plus ambitieux et complexes: comment réduire et mieux recycler? comment améliorer les débouchés et sourcer les matières recyclées? comment informer les consommateurs? Nous savons que c'est grâce à la complémentarité des solutions que l'économie circulaire pourra s'imposer.

Nous sommes en train de les construire mais pour cela, il est nécessaire de stabiliser le cadre réglementaire, car les investis-

sements à réaliser sont considérables et demandent du temps. De la créativité aussi! Aujourd'hui tous les acteurs sont mobilisés, des metteurs en marché aux collectivités locales en passant par les fabricants et porteurs de technologies, se réunissant parfois au sein de consortiums et d'alliances dans les territoires pour trouver les solutions d'avenir. Ce mouvement collectif est indispensable pour réussir les grandes transformations qui concernent les filières emballages et papiers: développer de nouveaux modes de consommation responsables dont le réemploi, simplifier le tri pour tous les Français, moderniser et rationaliser nos outils industriels, rendre plus performant le recyclage et lutter contre les déchets abandonnés. Citeo mobilise l'énergie et les compétences de ses équipes pour relever ces défis. »

« FACE À L'URGENCE ENVIRONNEMENTALE ET AUX INJONCTIONS RÉGLEMENTAIRES, CITEO EST EN ORDRE DE MARCHÉ POUR ACCÉLÉRER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE. »

* Loi anti-gaspillage et pour une économie circulaire.



PARMI NOS LEVIERS

Favoriser la pertinence et l'accessibilité de l'information aux citoyens-consommateurs sur la consommation responsable, dont le tri et le recyclage.

Favoriser l'éducation à l'environnement, dès le plus jeune âge.

Sensibiliser, fédérer et agir avec les associations de consommateurs et environnementales.



Séverine Lèbre-Badré,
Directrice communication,
mobilisation et RSE de Citeo

« NOUS DÉPLOYONS DES ACTIONS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UN IMPACT DURABLE SUR NOS COMPORTEMENTS ET QUI PLACENT L'HUMAIN AU CŒUR DE LA TRANSITION CIRCULAIRE. »

« Aujourd'hui, le consommateur veut être responsable notamment en réduisant l'impact environnemental de sa consommation. Levier privilégié: lui donner accès à la bonne information au bon endroit, au bon moment sur le tri pour recycler plus d'emballages et de papiers. Il est également indispensable de favoriser de nouveaux comportements écocitoyens, par exemple pour lutter contre les déchets abandonnés, ou réussir le développement des systèmes de réemploi.

Citeo accompagne ce changement: en développant l'information et l'éducation à l'environnement, en nouant des partenariats de terrain avec des associations, et par nos campagnes, nous déployons des actions susceptibles d'avoir un impact durable sur nos comportements et qui placent l'humain au cœur de la transition circulaire. »





OBJECTIF 4

CO-CONSTRUIRE ET
PROMOUVOIR LES SOLUTIONS
ET LES POSITIONS DE
CITEO, DE L'ÉCHELLE LOCALE
À L'INTERNATIONAL



PARMI NOS LEVIERS

- **Systématiser la co-construction dans nos projets.**
- **Favoriser l'émergence de standards européens,** accélérateurs de l'économie circulaire.
- **Détecter et accompagner l'émergence de solutions à dimension internationale.**



Nicolas Furet,
Secrétaire général
de Citeo

« En France et en Europe, il y a incontestablement une dynamique de progrès au bénéfice de l'économie circulaire. L'enjeu, pour Citeo comme pour l'ensemble des acteurs des filières emballages et papiers, est de favoriser l'émergence d'une harmonisation en matière d'écoconception, de recyclage, de réemploi, et d'information consommateurs, condition d'une plus grande cohérence et efficacité écono-

mique et environnementale. Au-delà de l'économie circulaire, Citeo s'engage également sur la prise en compte des enjeux biodiversité. Pour réussir cette dynamique collective, Citeo systématise la co-construction de ses projets et impulse des démarches de concertation à différentes échelles, qui vont de nos territoires sources de solutions, aux institutions européennes sources d'harmonisation. »

« CITEO SYSTÉMATISE
LA CO-CONSTRUCTION
DE SES PROJETS ET
IMPULSE DES DÉMARCHES
DE CONCERTATION
À DIFFÉRENTES
ÉCHELLES. »

QU'EST-CE QU'UNE ENTREPRISE À MISSION ?



La loi Pacte introduit en 2019 la qualité de « société (ou entreprise) à mission ». Concrètement, cela permet à une société de faire publiquement état de la qualité de société à mission en précisant sa raison d'être ainsi qu'un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux que la société se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité.



OBJECTIF 5

CULTIVER L'ENGAGEMENT
DES ÉQUIPES DE CITEO DANS
LE CADRE DE SA MISSION



PARMI NOS LEVIERS

- **S'assurer de la contribution des équipes à la mission.**
- **Garantir la cohérence et l'exemplarité de nos pratiques.**
- **Accompagner l'évolution des collaborateurs.**

LES MEMBRES DU COMITÉ DE MISSION :

Christophe BOUILLON, Président de l'Association des petites villes de France (APVF)

Nathalie BOYER, Directrice générale d'Orée

Axel DARUT, Conseiller Affaires européennes et internationales de Citeo

Anne LEGUENNEC, Directrice Générale de l'activité recyclage et Valorisation des déchets de Veolia France

Laëtitia MAGRE, Co-Présidente de E. Leclerc

Philippe MOATI, Professeur des Universités, Cofondateur de l'Observatoire société et consommation (L'ObSoCo)

Carlos MORENO, Professeur des Universités, spécialiste de la Smart City

Patricia RICARD, Présidente de l'Institut océanographique Paul Ricard, Présidente du Comité de mission de Citeo

Jacques ROCHER, Directeur Développement durable du groupe Yves Rocher et Président de la fondation Yves Rocher

Shu ZHANG, CEO de Pandobac

En cohérence avec les convictions de Citeo, la raison d'être et les objectifs ont été co-construits avec les collaborateurs, premiers acteurs et ambassadeurs de la mission, avec les administrateurs mais aussi les parties prenantes de l'entreprise.

Une démarche collective de près de 2 ans avec 4 ateliers de travail réunissant plus de 40 collaborateurs volontaires et représentatifs de l'ensemble des métiers de Citeo.

Par ailleurs un Comité de mission de 10 membres a été nommé. Présidé par Patricia Ricard, la présidente de l'Institut océanographique Paul Ricard, il rassemble des représentants des clients de Citeo, des opérateurs, associations environnementales, collectivités locales, personnalités qualifiées et des salariés.

Le rôle du Comité est de garantir le respect de la mission de Citeo et de nourrir la réflexion stratégique du Conseil d'administration.



Patricia Ricard
Présidente du Comité
de mission de Citeo

« LE RÔLE DE NOTRE COMITÉ EST
D'ACCOMPAGNER CITEO DANS SES
ENGAGEMENTS. GRÂCE À LA DIVERSITÉ DE NOS
PROFILS, EXPERTISES ET COMPÉTENCES AVEC
DES ANCRAGES TERRAIN, BUSINESS ET OPÉRATIONNEL,
NOUS SOMMES À MÊME D'ANIMER ET D'ENRICHIR
LA STRATÉGIE QUE CITEO S'EST FIXÉE POUR
ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE SA MISSION. »

LES INCONTOURNABLES LES INCONTOURNABLES

CITEO MOBILISÉE AUX CÔTÉS DES ACTEURS DE LA COLLECTE ET DU TRI



Comme pour de nombreux secteurs d'activité, la crise sanitaire a eu des impacts sur le recyclage. Dès le début de la pandémie, les équipes de Citeo ont réalisé un suivi hebdomadaire de la collecte des emballages et des papiers et de l'activité des centres de tri, ainsi que de la reprise des matériaux. Elles ont accompagné les collectivités locales et les opérateurs pour maintenir au maximum le service de collecte sélective et assurer la sécurité des agents.

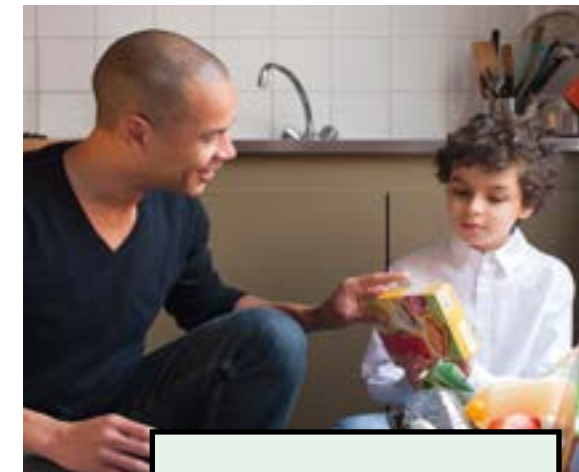
Si la majorité de la collecte sélective et l'intégralité de la collecte des ordures ménagères pour raisons de salubrité ont été maintenues*, l'adaptation aux risques sanitaires a entraîné des suspensions de collectes sélectives et la fermeture temporaire de centres de tri: de 50 % à mi-mars 2020, la capacité des centres de tri est remontée à 75 % après quelques semaines en fonctionnement réduit. Si ces perturbations ont eu des effets négatifs sur les taux de recyclage, les efforts de l'ensemble des acteurs ont permis de limiter ces effets sur les tonnes recyclées, qui réussissent à évoluer globalement en positif en 2020**.

EN PÉRIODE DE PANDÉMIE : PILOTER
LA COLLECTE ET LE TRI, ACCOMPAGNER
LES CITOYENS ET ENTREPRISES

CONSOMMATEURS ET « MONDE D'APRÈS » : PLUS DE TRI ET DE SOBRIÉTÉ

8 Français sur 10 ont gardé leurs habitudes de tri durant le confinement, et près d'1 sur 5 y a même fait beaucoup plus attention ! Citeo a analysé l'impact de la crise sanitaire sur les perceptions et les comportements des Français face au tri et au recyclage***.

Le recyclage des déchets s'en trouve conforté: 90 % des citoyens le jugent comme un secteur « essentiel », au même titre que l'énergie et l'alimentation. Quant au « monde d'après », les sondés l'envisagent « plus respectueux de l'environnement » et « plus sobre », en particulier les jeunes actifs. Côté solutions, ils privilégient l'achat de produits avec moins d'emballages, ou comportant des emballages fabriqués avec des matières recyclées. L'étude confirme ainsi la place centrale du geste de tri, associé étroitement à la préservation de l'environnement.



93 %
des Français jugent
le geste de tri utile
pour agir contre
la dégradation de
l'environnement.

QUOTIDIEN BOULEVERSÉ, CITOYENS ET ENTREPRISES ACCOMPAGNÉS

Covid-19 oblige, le quotidien des Français en matière de gestion des déchets a été chamboulé. Citeo s'est mobilisée pour les sensibiliser aux nouvelles consignes à suivre, au moyen d'une campagne sur Internet et les réseaux sociaux, relayée par ses partenaires collectivités. Objectif: informer les citoyens sur la nécessité de jeter les déchets de protection (masques, gants et lingettes à usage unique) avec les ordures ménagères, et sur la continuité du geste de tri des emballages, des papiers et des déchets verts. Les objectifs de cette campagne qui a généré plus de 45 000 engagements sur les réseaux sociaux (likes, partages, commentaires): maintenir la confiance des Français dans le geste de tri, contribuer à préserver les agents de collecte et de tri des risques sanitaires et soutenir la mission d'information des pouvoirs publics sur les consignes de tri et la lutte contre les déchets abandonnés.

Citeo a également maintenu l'activité de ses équipes, mobilisées pour accompagner au quotidien ses clients, entreprises. Elle a notamment renforcé ses services à distance, comme les webinars sur les thèmes de l'écoconception, la veille réglementaire et la communication responsable.



S'ÉDUCER À L'ÉCOCITOYENNETÉ CONFINÉS #ÀLAMAISON

Toutes les bonnes idées sont nécessaires pour occuper les enfants à la maison pendant le confinement! C'est encore mieux lorsque leur contenu est attractif et éducatif. Club Citeo, le programme jeunesse de Citeo a mis les bouchées doubles: au menu pour les 6-12 ans, leur famille et les enseignants, des activités et jeux manuels, des quiz et vidéos, des informations dans le magazine Eco Junior. Derrière cette ambition d'éducation à l'écocitoyenneté, Citeo transmet les connaissances pour comprendre les enjeux du développement durable et agir en citoyen responsable. Le programme #àlaimaison vient enrichir toutes les ressources pédagogiques du site Club Citeo, à disposition de tous les acteurs de l'éducation des enfants (enseignants, parents, collectivités, associations, entreprises...). **Clubciteo.com**



* Sur un échantillon de 90 collectivités locales représentant plus de la moitié de la population française, les collectes ont majoritairement été maintenues.

** Voir p. 46-47.

*** Étude réalisée auprès d'un panel de 2 500 personnes représentatives de la population sur leurs habitudes de tri durant le confinement et la place de l'environnement dans leurs aspirations sur le « monde d'après ». Étude réalisée pour Citeo par Elabe.

AGIR POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

SIMPLIFIER LE GESTE DE TRI : LE CAP DES 50 % DE LA POPULATION EST FRANCHI

La simplification du tri franchit une étape clé : plus d'1 Français sur 2, soit 35 millions de personnes, peut trier tous ses emballages sans exception, dont tous les emballages en plastique – bouteilles, flacons mais aussi pots, barquettes et films. Avec un effet significatif sur les quantités d'emballages recyclés : + 3 kg en moyenne, par habitant et par an. Parmi les collectivités locales qui ont franchi le pas en 2020 : le Grand Lyon, Limoges et Brest ; et en 2021, c'est notamment au tour de Caen la mer, d'Aubagne et du département du Puy-de-Dôme. Dans les territoires concernés, pour prendre en charge tous les nouveaux emballages triés et les préparer au recyclage, 60 centres de tri modernisés sont opérationnels. Cette phase de déploiement s'inscrit dans le « Plan de performance des territoires », financé à hauteur de près de 190 millions d'euros par Citeo. Autre axe du Plan qui progresse, l'installation de conteneurs et de bacs de tri supplémentaires, en particulier dans les zones mal équipées.



R&D : DES SOLUTIONS POUR 100 % DES EMBALLAGES ET PAPIERS

Malgré quelques décalages dus à la crise sanitaire, Citeo poursuit son programme de Recherche & Développement, soutenant techniquement et financièrement de nombreux projets. Ses travaux s'inscrivent dans 4 grands axes d'action : l'écoconception et le recyclage des emballages et papiers ; la connaissance et les expérimentations sur le réemploi ; le progrès du geste de tri et de la collecte ; et un axe plus global concernant la diffusion de l'innovation auprès de toutes les parties prenantes. Parmi les sujets étudiés et soutenus, une collecte plus performante, le soutien et le suivi de projets de réemploi, la recherche de solutions pour 100 % d'emballages écoconçus et recyclables. Un point d'étape sur les 30 projets de R&D soutenus par Citeo sur les pots, barquettes et films a été partagé avec tous les acteurs lors de deux demi-journées digitales fin 2020. Enfin, Citeo est parvenue à réunir virtuellement plus de 500 participants venus de 25 pays pour son événement phare de 2020 consacré aux nouvelles technologies de recyclage, la seconde édition de son Forum international Citeo Prospective « Plastic Solutions ».

10 MILLIONS €
d'investissement en Recherche
& Développement en 2020.

35
millions de Français,
soit plus d'1 Français
sur 2, peuvent trier
tous leurs emballages.

203 000
bacs de tri et
11 400 conteneurs
supplémentaires
depuis 2018 pour
faciliter le tri.

CIRCULAR CHALLENGE CITEO : SOURCER, TESTER, FAIRE GRANDIR L'INNOVATION

Le programme d'open innovation de Citeo poursuit sa quête des meilleures solutions pour l'économie circulaire. 250 projets venus de 47 pays ont candidaté à son concours 2020 qui a récompensé la start-up Hipli pour son colis réutilisable destiné au e-commerce, RRDD pour ses produits en cellulose moulée fabriqués à partir de déchets en papier-carton et Plastic Fisher pour sa solution de réduction de la pollution des rivières par les plastiques. Nestlé Dessert reçoit le Prix client pour son projet d'alternative à l'emballage de regroupement de ses tablettes de chocolat. Méthodologie clé du programme, plusieurs Do Tank* ont eu lieu en 2020-2021 sur l'harmonisation et l'amélioration de la collecte, la réduction à la source, le développement du réemploi ; et pour Leroy Merlin, lauréat du Prix client 2019, 4 prototypes d'éléments de calage de produits lourds écoconçus ont été réalisés en atelier. Par ailleurs, toujours dans une logique d'open innovation, Citeo a publié avec l'agence Peclers un cahier de tendances qui rassemble 4 évolutions structurantes de l'économie circulaire et 22 solutions concrètes.

* Alliant le design et l'intelligence collective, le Do Tank est un processus de co-construction de solutions, sur une période de 3 à 6 jours, rassemblant des acteurs complémentaires.



LOI AGECE : CITEO ACCOMPAGNE SES CLIENTS FACE AUX ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

Adoptée en février 2020, la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC) fixe des objectifs ambitieux jusqu'en 2040 pour accélérer la circularité, notamment des emballages et des papiers (voir frise ci-contre). Citeo mène de nombreuses actions pour répondre aux objectifs fixés par la loi à ses clients entreprises. Quelques exemples : en réponse à l'objectif de 100 % d'emballages recyclables, Citeo travaille avec la filière pour développer l'écoconception et de nouvelles filières de recyclage. Autre sujet clé, le réemploi : avec les acteurs concernés, Citeo étudie les conditions du déploiement d'une filière, lance des travaux sur la standardisation des emballages réemployés et soutient les projets innovants via un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en collaboration avec l'ADEME. Citeo a également lancé un AMI pour financer et accompagner la collecte hors foyer avec la mise en place du tri des emballages et papiers dans l'espace public et dans les établissements recevant du public. Citons enfin l'accompagnement de Citeo pour aider ses clients à mettre à disposition des consommateurs une information claire et juste sur les caractéristiques environnementales de leurs emballages : 31 allégations ont été étudiées. Citeo a également mené d'importants travaux pour créer une nouvelle « Info-Tri » et « Info-Tri export ».

LOI AGECE : LES OBJECTIFS À RETENIR

2022 RÉEMPLOI

Définition par les éco-organismes de gammes standards d'emballages réemployables dans la restauration, les produits frais et les boissons.

INFO CONSOMMATEURS

La présence d'une signalétique de tri harmonisée est rendue obligatoire sur les emballages, ou à défaut dans les documents fournis avec le produit (au côté du logo Triman).



2023 ÉCOCONCEPTION

Les entreprises sont tenues d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de prévention et d'écoconception.

RÉEMPLOI

5 % des emballages devront être réemployés (10 % en 2027).

2025 COLLECTE

Généralisation de la collecte sélective hors foyer.

RECYCLAGE

Tendre vers 100 % de plastiques recyclés.

2030 RECYCLAGE

Obligation pour tous les emballages d'intégrer une filière de recyclage.



2040 ÉCOCONCEPTION/RÉEMPLOI

Fin de la mise sur le marché des emballages en plastique à usage unique.

L'EMBALLAGE IDÉAL EXISTE-T-IL ?

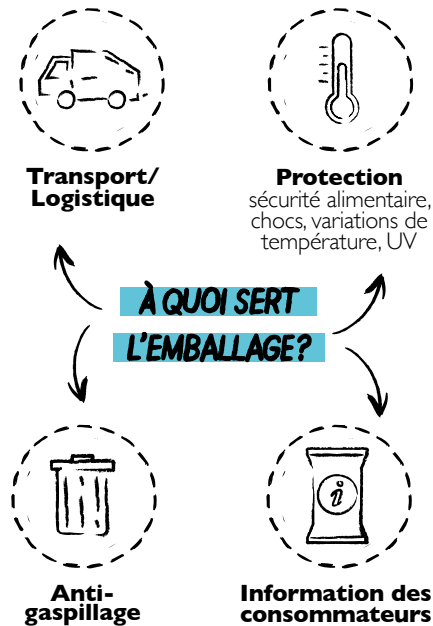
LES CONSOMMATEURS SONT DE PLUS EN PLUS CRITIQUES ET ATTENTIFS À L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES EMBALLAGES*. La recyclabilité arrive en tête des critères environnementaux, suivie par la réduction du plastique, puis la réduction des emballages. Alors, le meilleur emballage est-il vraiment celui qui n'existe pas ? Est-ce réaliste ? Comment réduire son impact environnemental et améliorer sa recyclabilité ? Décryptage.

* Étude Shopper 2020 – Citeo & Action Plus, menée auprès de 1 600 personnes en magasin, immédiatement après achat.

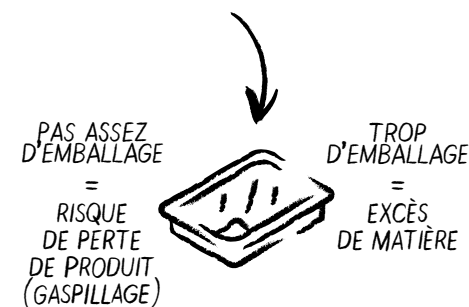
Plus on sait...

EMBALLAGE IDÉAL ?

« L'emballage idéal », c'est celui qui permet d'éviter le gaspillage du produit qu'il contient tout en ayant un impact le plus faible possible sur l'environnement !



QUEL QUE SOIT LE PRODUIT, SON MODE DE DISTRIBUTION ET DE CONSOMMATION, IL FAUT TROUVER « LE JUSTE EMBALLAGE »



5 % EN MOYENNE, C'EST LA PART DE L'EMBALLAGE DANS LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DU COUPLE PRODUIT/EMBALLAGE. (SOURCE : ADEME)

4 ACTIONS CLÉS POUR DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS ÉCOCONÇUS

#1 RÉDUIRE

Limiter au maximum l'utilisation de la matière (par l'allègement, la suppression et le réemploi).



Suppression des étuis en carton sur les tubes cosmétique et d'hygiène, ou les packs de 4 yaourts



Suppression des couvercles en plastique sur les salades traiteur

#2 CONCEVOIR POUR RECYCLER

Privilégier : le mono-matériau ou la mono-résine pour les plastiques, et les matériaux qui disposent d'une filière de recyclage, pour que l'emballage puisse être trié, collecté et recyclé afin de fabriquer de nouveaux emballages ou objets.



Un sachet de bonbon en mono-PE

Des imprimés avec des encres et des vernis compatibles au recyclage



#3 TRAVAILLER SUR L'ORIGINE DE LA MATIÈRE

Intégrer de la matière recyclée, utiliser des matières issues de ressources renouvelables et gérées durablement, tout en s'assurant que l'emballage puisse toujours être réemployé ou recyclé en fin de vie.



Des enveloppes fabriquées avec 100 % de papier recyclé ou issu de forêts gérées durablement



L'ÉCOCONCEPTION, C'EST TENIR COMPTE SYSTÉMATIQUEMENT DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL D'UN EMBALLAGE OU D'UN PAPIER AU MOMENT DE SA CONCEPTION, DANS LE BUT DE LE RÉDUIRE. COMMENT ? EN ANALYSANT SON CYCLE DE VIE : DE L'EXTRACTION DE LA MATIÈRE PREMIÈRE JUSQU'À SA FIN DE VIE.**

#4 AIDER LE CONSOMMATEUR À FAIRE LE BON GESTE DE TRI

Rappeler la consigne de tri de l'emballage pour qu'il soit trié, puis recyclé ou valorisé.



Concevoir l'emballage de façon à faciliter le geste de tri

1 190 entreprises (clients et fournisseurs) accompagnées en écoconception depuis 2018 par Citeo (hors webinars)



ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS L'ÉCOCONCEPTION

« La loi AGECE fixe des objectifs ambitieux en faveur de l'écoconception : plans d'écoconception, obligation d'intégrer de la matière recyclée, objectifs de réduction, de réemploi et de recyclabilité, etc.

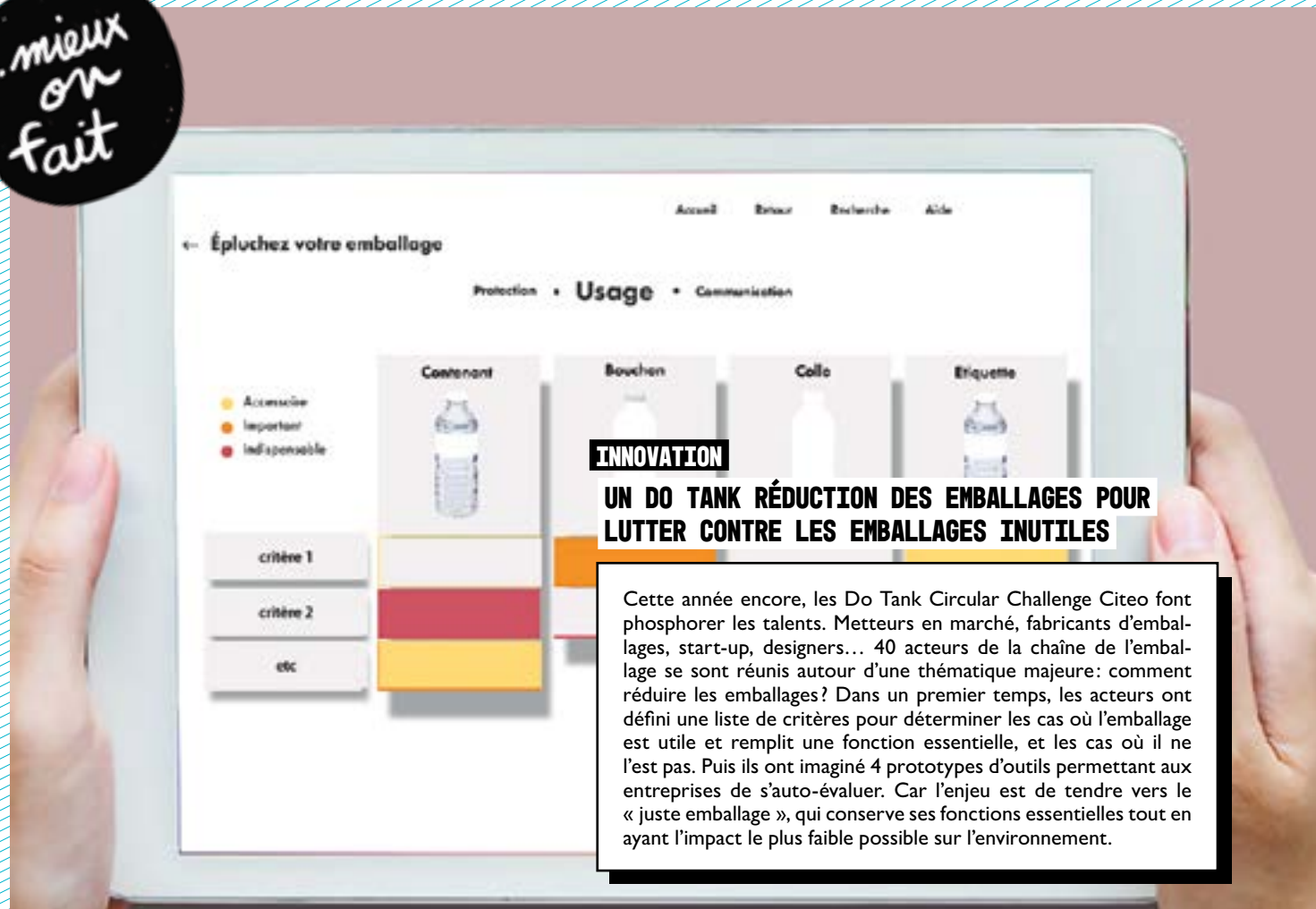
Nous observons une vraie mobilisation des entreprises. Notre rôle est de leur donner les clés pour qu'elles puissent comprendre les enjeux et agir pour tendre vers ces objectifs.

Avec notre R&D, nos appels à projets et notre programme d'open innovation Circular Challenge, nous soutenons toutes les initiatives prometteuses portées par les metteurs en marché, les fabricants d'emballages, les start-up... Et nous incitons les entreprises à adopter les bonnes pratiques via nos outils et services : diagnostics d'écoconception (FEEL), méthodologie d'évaluation de la recyclabilité (TREE), outil expert d'Analyse de Cycle de Vie (BEE), une plateforme de e-learning, le Campus circulaire, et nos nombreux guides et webinars, suivi en 2020 par plus de 1 300 entreprises clientes. »

Valentin Fournel, Directeur services écoconception de Citeo

** Principaux indicateurs : émission de CO₂, consommation d'eau, consommation d'énergie, impact sur la biodiversité, épuisement des ressources, etc.

... mieux on fait



INNOVATION

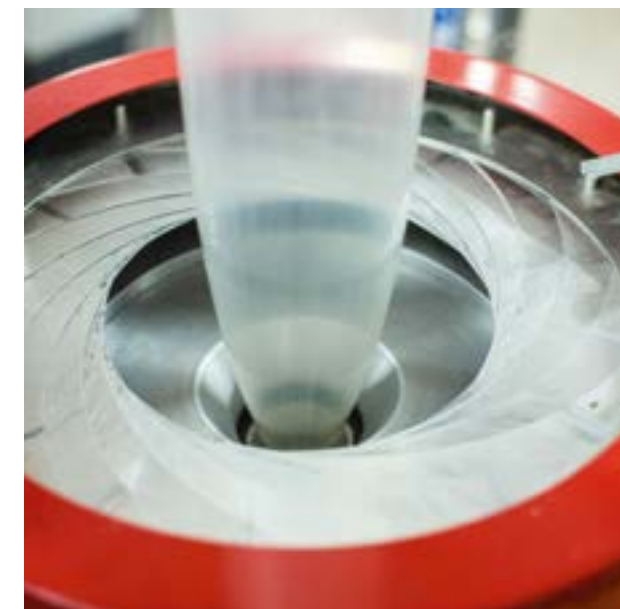
UN DO TANK RÉDUCTION DES EMBALLAGES POUR LUTTER CONTRE LES EMBALLAGES INUTILES

Cette année encore, les Do Tank Circular Challenge Citeo font phosphorer les talents. Metteurs en marché, fabricants d'emballages, start-up, designers... 40 acteurs de la chaîne de l'emballage se sont réunis autour d'une thématique majeure: comment réduire les emballages? Dans un premier temps, les acteurs ont défini une liste de critères pour déterminer les cas où l'emballage est utile et remplit une fonction essentielle, et les cas où il ne l'est pas. Puis ils ont imaginé 4 prototypes d'outils permettant aux entreprises de s'auto-évaluer. Car l'enjeu est de tendre vers le « juste emballage », qui conserve ses fonctions essentielles tout en ayant l'impact le plus faible possible sur l'environnement.

R&D

PLASTIQUES ET FIBREUX : SOUTENIR L'INNOVATION EN ÉCOCONCEPTION

En 2019, 14 projets de R&D - 9 sur les plastiques, 5 sur les papiers et cartons - ont été sélectionnés et sont soutenus pour développer l'écoconception. Les axes de travail? Amélioration de la recyclabilité, intégration des matières recyclées dans les emballages et amélioration des propriétés des emballages fibreux. Parmi les projets relatifs aux plastiques, citons celui de Sleever et de Valorplast, qui vise à faciliter le recyclage des bouteilles PET avec manchon, pour que ce dernier se sépare facilement lors de la collecte et du tri. Côté papiers-cartons, plusieurs projets visent à développer ou optimiser la résistance et l'étanchéité du matériau pour les rapprocher de celle du plastique, comme celui du fabricant Schisler avec « Earth Cup », un gobelet carton sans pelliculage plastique.



INNOVATION

DES SOLUTIONS D'EMBALLAGES RÉEMPLOYABLES ET MIEUX RECYCLABLES POUR LE E-COMMERCE

Avec + 8,5 % en 2020, le e-commerce est en forte croissance et la crise sanitaire a amplifié ce phénomène*. Les emballages des produits achetés en ligne sont donc plus nombreux à circuler. Citeo a mené sur plusieurs mois un travail complet d'étude et de design thinking sur le sujet**. Enjeu: trouver des solutions qui facilitent le réemploi, le tri et le recyclage de ces emballages. Parmi les leviers, citons la consigne de tri personnalisée au moment de la livraison du colis, la conception d'emballages mono-matériaux, et la création d'ouvertures faciles et propres, pour mieux les réutiliser et les mettre à plat. Trois parcours utilisateurs ont été prototypés, testés et validés par un panel de consommateurs. Prochaine étape: des expérimentations en situation réelle, y compris en matière de collecte des grands cartons.

* Source Fédération du e-commerce et de la vente à distance (FEVAD).

** Aux côtés de la FEVAD, de l'institut Ipsos et de la société Hact.



OUTILS ET SERVICES

RECYCLABILITÉ DES EMBALLAGES : UNE MÉTHODOLOGIE OPÉRATIONNELLE D'AUTO-ÉVALUATION



Alors que les consommateurs plébiscitent les emballages recyclables et que la loi AGEC fixe l'obligation, pour tous les emballages, d'intégrer une filière de recyclage d'ici 2030, Citeo donne les clés à ses clients pour évaluer la recyclabilité de leurs emballages. Jusqu'à aujourd'hui, il n'existait aucune méthodologie référente, en France comme en Europe. Pour définir un cadre commun et harmonisé à tous les metteurs en marché, Citeo a échangé avec les acteurs de la filière emballages et abouti à une définition opérationnelle de l'emballage recyclable. Sur cette base, Citeo met à disposition, dans l'outil TREE, une méthode rigoureuse et détaillée. Ainsi, avec cette méthode, les entreprises peuvent évaluer en toute autonomie le niveau de recyclabilité de leurs emballages, en prenant en compte leur capacité à intégrer les filières de recyclage existantes et la compatibilité de leurs composants avec ces filières. Un accompagnement clé pour mieux piloter leurs démarches d'écoconception.

Pour **72 %** des consommateurs, la recyclabilité est l'atout environnemental n° 1 d'un emballage (Étude Shopper 2020 Citeo/Action plus).



ÉCOCONCEPTION

20 BONNES PRATIQUES POUR UN BIB ÉCOCONÇU

Emballage phare du secteur des vins et spiritueux, de plus en plus convoité par les Français, le Bag-in-Box (BIB) doit faire face à un défi de taille: réduire son empreinte environnementale en améliorant sa recyclabilité. Pour y parvenir, Adelphe a mis autour de la table près de 47 entités afin d'étudier chaque facette du BIB. Entreprises, conditionneurs, fabricants et recycleurs l'ont passé au crible afin de trouver des solutions. De la poignée en passant par la poche plastique, le robinet, le carton ou encore la communication auprès du consommateur pour faciliter son tri, toutes les bonnes pratiques sont désormais à portée de main des producteurs engagés.



LE RÉEMPLOI REPLACERA-T-IL L'USAGE UNIQUE ?

**LES FRANÇAIS VEULENT
AGIR POUR LA PLANÈTE
EN CONSOMMANT DE MANIÈRE
RESPONSABLE.**

Comme les emballages recyclables, les emballages réemployables s'inscrivent dans cette attente. Dès lors, comment le réemploi peut-il se déployer à grande échelle en complément du recyclage ? Quels sont les impacts pour les entreprises et les consommateurs ? Échange avec Sophie Nguyen, Responsable réemploi et vrac de Citeo, et Emmanuel Auberger, Fondateur d'Uzaje, start-up spécialisée dans la mise en œuvre du réemploi.

Plus
on
Sait...

INTERVIEW CROISÉE



Sophie Nguyen,
Responsable réemploi
et vrac de Citeo



Emmanuel Auberger,
Fondateur
d'Uzaje

Le réemploi remplacera-t-il l'usage unique ?

Sophie Nguyen : La réponse à cette question ne peut pas être la même pour tous les produits, ni tous les territoires de consommation. Pour certains produits, le bilan environnemental et économique du réemploi (un emballage doit être récupéré, transporté et lavé avant d'être rempli à nouveau) est moins performant que son équivalent à usage unique recyclé. Par exemple, ce serait le cas d'une bouteille de whisky produite en Écosse, achetée et consommée à Lyon et qui serait renvoyée en Écosse pour être remplie à nouveau : l'impact environnemental du transport serait clairement négatif. Par ailleurs, il est difficile de comparer une filière performante et optimisée, le recyclage, avec une solution en cours d'expérimentation et de développement, le réemploi. Pour Citeo, il faut viser la complémentarité des solutions.

Emmanuel Auberger : Cette question est poussée par les pouvoirs publics et les attentes d'une partie des citoyens qui demandent des alternatives à la « société du tout jetable ». Or le réemploi n'est pas nouveau, il a toujours existé dans les cafés, hôtels et restaurants et dans l'industrie, avec les palettes notamment. L'usage unique s'est en revanche imposé pour les emballages ménagers de produits de grande consommation. Or le réemploi a le potentiel pour exister aux côtés des emballages à usage unique, comme en Allemagne où les emballages en verre, mais aussi en plastique ou en métal, sont réemployés.

« EN 2020, TOUTES LES RÉGIONS FRANÇAISES COMPTAIENT UNE OU PLUSIEURS INITIATIVES DE RÉEMPLOI, PORTÉES PAR DES COLLECTIVITÉS, DES ASSOCIATIONS, DES ENTREPRISES. UNE NÉCESSITÉ D'EXPÉRIMENTER QUE PARTAGENT ÉGALEMENT LES METTEURS EN MARCHÉ. »

Sophie Nguyen, Responsable réemploi et vrac de Citeo

Quelles sont donc les conditions de développement du réemploi ?

S. N. : Trois axes ont été identifiés par Citeo au cours de différentes études : la dimension territoriale du réemploi – le réaliser en local, réduire les distances –, la massification, notamment via la standardisation des emballages réemployables, et l'évolution des pratiques des industriels et des consommateurs. Une nouvelle filière industrielle économiquement viable doit être créée, le transport et la chaîne logistique doivent être optimisés, le consommateur doit intégrer le geste de retour de l'emballage. Ces critères sont indispensables pour soutenir le déploiement d'un réemploi pertinent aux plans environnemental et économique, idéalement dans les conditions et les délais demandés par le législateur*.

E. A. : La massification est clé : les centres de lavage, comme celui d'Uzaje à Neuilly-sur-Marne, ont besoin de traiter un grand volume d'emballages pour atteindre la rentabilité et la pertinence au plan environnemental. Il en est de même pour la logistique et le transport des emballages, mais aussi la gestion et la récupération en magasin.

Pouvez-vous préciser l'impact de la standardisation des emballages sur le réemploi ?

S. N. : C'est l'un des leviers identifiés pour accélérer l'émergence d'un réemploi performant. La standardisation permet de réduire le nombre de références des emballages, et donc les coûts environnementaux et économiques liés à leur traitement (tri, transport, lavage). Là où le réemploi peut se développer le plus rapidement – restauration, boissons et produits frais –, Citeo travaille avec tous les acteurs de la chaîne et les fournisseurs pour définir les références standardisées d'emballages. Le projet de gammes standards sera présenté aux pouvoirs publics à l'automne 2021.

E. A. : Prenons un exemple : un jus d'orange est embouteillé dans un emballage en verre en Nouvelle-Aquitaine, puis il est transporté à Strasbourg pour être consommé. Un site de lavage des contenants basé à Strasbourg va laver la bouteille, mais pour que le réemploi soit pertinent, il faut l'envoyer vers un site d'embouteillage à Strasbourg. L'embouteilleur doit pouvoir y mettre d'autres produits, et pour cela un récipient standard est nécessaire.

À quel stade de développement en est le réemploi en France ?

S. N. : Principalement au stade d'expérimentation. En 2020, toutes les régions françaises comptaient une ou plusieurs initiatives de réemploi, portées par des associations, des entreprises ou des collectivités. Une nécessité d'expérimenter que partagent les metteurs en marché, dont certains testent des solutions de réemploi sur leurs segments de marché. Citeo soutient ces initiatives, notamment via un accompagnement technique et financier auprès des entreprises et start-up qui conçoivent les solutions de réemploi de demain (voir pages suivantes).

E. A. : Côté Uzaje, nous avons dépassé la phase expérimentale et sommes en phase pilote, en accompagnant désormais 500 points de vente d'enseignes, contre 100 en 2019. Il me semble que nous réussirons à développer le réemploi si toute la chaîne de valeur participe, avance en même temps, et que les metteurs en marché et les fournisseurs acceptent un investissement dans les premières années pour atteindre la viabilité industrielle.

5 %
d'emballages réemployés
devront être mis sur le marché
français en 2023,
10 %
en 2027.*

Quels sont les emballages réemployés en France ?

(par an)



Emballages ménagers :

7 000 T
de verre



Cafés, hôtels et restaurants :

220 000 T
de verre



1,7 MILLION
de tonnes de palettes

« NOUS RÉUSSIRONS À
DÉVELOPPER LE RÉEMPLOI
SI TOUTE LA CHAÎNE DE
VALEUR PARTICIPE ET AVANCE
EN MÊME TEMPS. »

Emmanuel Auberger,
Fondateur d'Uzaje



ETUDES ET EXPÉRIMENTATIONS

RÉEMPLOI DU VERRE : DES PROJETS POUR MIEUX COMPRENDRE ET EXPÉRIMENTER

Les experts de Citeo et de l'ADEME ont sélectionnés 34 projets dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé mi-2019. Objectif: les accompagner techniquement et financièrement pendant 6 mois à 2 ans. Metteurs en marché, opérateurs de lavage, associations... mènent des initiatives de différentes natures: études de faisabilité, expérimentations locales, animations territoriales, investissements pour développer un modèle existant, projets de R&D sur des équipements, etc. Parmi les projets soutenus, citons Fischer, une marque de bière du Groupe Heineken qui développe sa bouteille consignée réemployable dans le Grand Est; « Colare », un projet corse, étudie la mise en place d'une filière de réemploi de bouteilles en verre aptes au contact alimentaire (eau minérale, vin, bière); Bout' à Bout' analyse les modalités d'un changement d'échelle et la préindustrialisation d'une filière de réemploi des emballages en verre existante dans les Pays de la Loire; et enfin « Coco Véli », porté par l'entreprise Reconcil, teste la massification en Île-de-France de son offre de réemploi du verre pour la restauration, les GMS et les commerces de bouche.

Découvrez tous les projets soutenus sur citeo.com/le-mag



EXPÉRIMENTATION

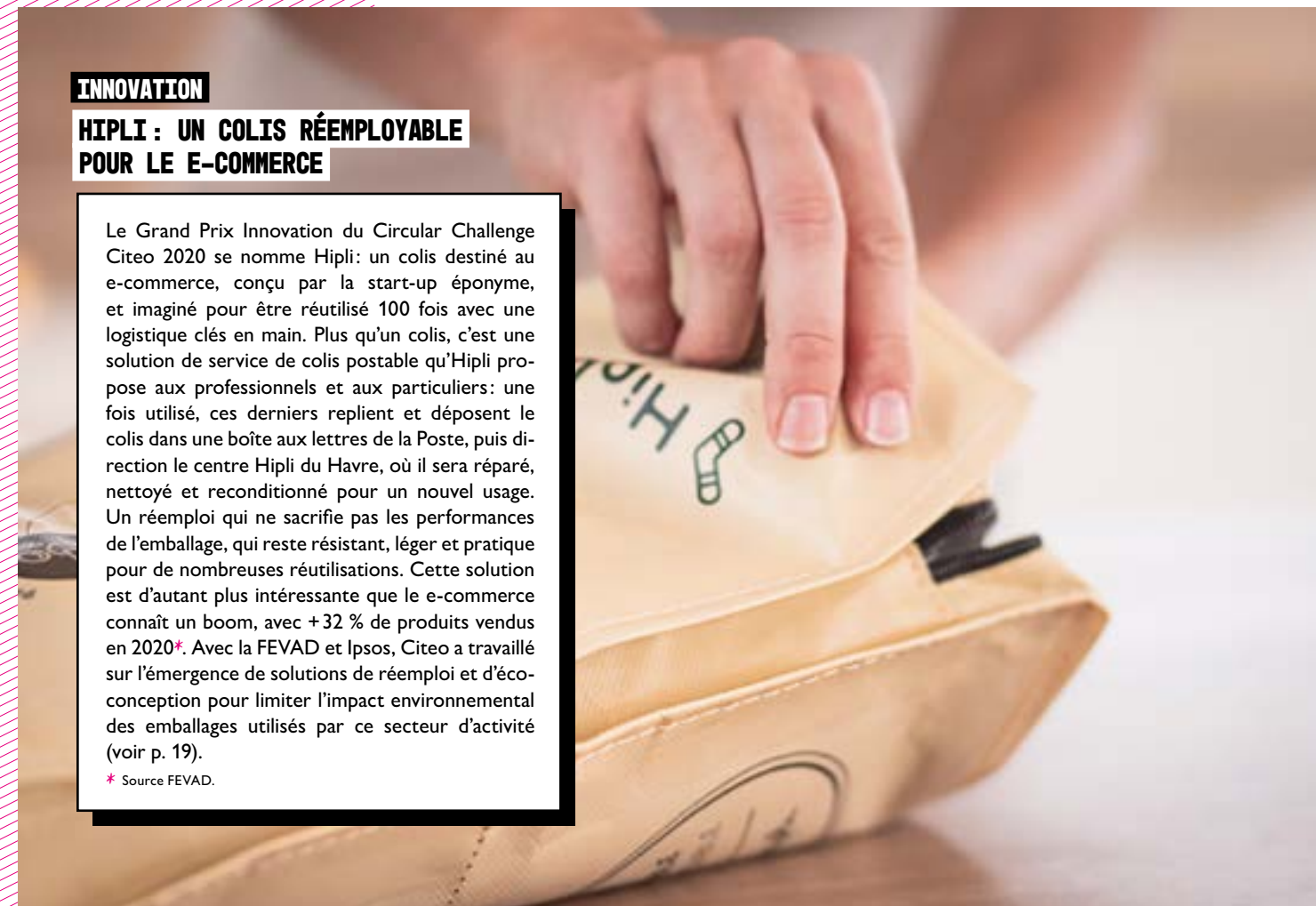
« ZERO WEST » : IL ÉTAIT UNE FOIS LE RÉEMPLOI DANS L'OUEST

Avec le projet « Zero West », une gamme de produits conditionnés dans des contenants en verre a été proposée aux clients de 9 magasins de la Coopérative Biocoop Scarabée à Rennes et sa métropole. Citeo a soutenu ce projet dans lequel tous les acteurs ont été impliqués: le client responsable qui rapporte l'emballage dans l'espace de récupération à l'entrée du magasin, la start-up Uzaje qui pilote la coordination et la logistique, l'entreprise La Feuille d'Érable qui lave les pots et contenants à proximité des magasins du réseau, les 13 producteurs et les partenaires du programme, qui reconditionnent leurs produits. Comme le Groupe Triballat Noyal qui, avec le fromage blanc de sa marque Tante Hélène conditionné en pots en verre réemployables, a proposé une alternative au pot en plastique. Faisabilité technique, intérêt des consommateurs et des industriels... les premiers retours sont concluants.



« Aujourd'hui, nous continuons d'innover pour l'alimentation de demain avec l'ambition de limiter notre impact environnemental. Nous sommes persuadés que cela doit passer notamment par une meilleure gestion des produits et emballages que nous mettons sur le marché. »

Olivier CLANCHIN, Président de Triballat Noyal



INNOVATION

HIPLI : UN COLIS RÉEMPLOYABLE POUR LE E-COMMERCE

Le Grand Prix Innovation du Circular Challenge Citeo 2020 se nomme Hipli: un colis destiné au e-commerce, conçu par la start-up éponyme, et imaginé pour être réutilisé 100 fois avec une logistique clés en main. Plus qu'un colis, c'est une solution de service de colis postable qu'Hipli propose aux professionnels et aux particuliers: une fois utilisé, ces derniers replient et déposent le colis dans une boîte aux lettres de la Poste, puis direction le centre Hipli du Havre, où il sera réparé, nettoyé et reconditionné pour un nouvel usage. Un réemploi qui ne sacrifie pas les performances de l'emballage, qui reste résistant, léger et pratique pour de nombreuses réutilisations. Cette solution est d'autant plus intéressante que le e-commerce connaît un boom, avec + 32 % de produits vendus en 2020*. Avec la FEVAD et Ipsos, Citeo a travaillé sur l'émergence de solutions de réemploi et d'éco-conception pour limiter l'impact environnemental des emballages utilisés par ce secteur d'activité (voir p. 19).

* Source FEVAD.



ÉTUDE

ETUDE SHOPPER AVEC L'ILEC SUR LE VRAC

Aux côtés du réemploi, la vente en vrac se développe. Lorsque de grandes marques telles que Panzani, Benenuts ou encore Kellogg's développent un concept de vrac pour quatre magasins Franprix d'Île-de-France, Citeo et l'Ilec** décident d'en étudier les impacts sur les consommateurs. Objectifs de l'étude: identifier les moteurs et freins à la consommation du vrac, les axes d'amélioration pour la mise en place d'une telle solution (meubles, emballages, communication, etc.) et les retombées sur les marques concernées. Les premiers résultats mettent en exergue les motivations principales des consommateurs: le choix de la quantité voulue, la réduction des emballages et la possibilité de renouvellement des achats plus fréquent.

Pour continuer de convaincre, l'offre vrac doit progresser sur la diversité des produits et la perception de l'hygiène. Pour rassurer, l'esthétique et les informations renseignées sur l'équipement sont primordiales. Les consommateurs attendent une solution d'emballage cohérente avec leur démarche responsable, idéalement résistante, légère et hermétique. Les retombées de cette expérimentation sont déjà positives pour Franprix, avec des consommateurs majoritairement enthousiastes de trouver des produits de grandes marques en vrac.

** L'Ilec rassemble près de 90 entreprises qui fabriquent et commercialisent des produits de grande consommation de notoriété nationale et internationale, présents dans de nombreux rayons, alimentaires et non alimentaires.

76 %
des personnes interrogées sont favorables à la visibilité des marques dans les rayons vrac.

LES FRANÇAIS SONT-ILS PRÊTS À CHANGER LEURS COMPORTEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT ?



Plus on sait...

UNE ENVIE D'AGIR POUR LA PLANÈTE DE PLUS EN PLUS FORTE, UNE VOLONTÉ DE CONSOMMER PLUS RESPONSABLE...

La mentalité des Français évolue, et pourtant cela ne se ressent pas encore dans les faits, qui montrent un écart entre l'intention et les actes. Alors comment faire pour les accompagner sur la voie du changement vers des comportements écocitoyens, dont le geste de tri ? Décryptage avec Stéphanie Foucard, Directrice mobilisation et engagement de Citeo, et Anne-Sophie Louvel, Directrice services collecte sélective et territoire de Citeo.



Stéphanie Foucard,
Directrice mobilisation
et engagement de Citeo



Anne-Sophie Louvel,
Directrice services collecte
sélective et territoire de Citeo

D'abord, il y a les constats : la question environnementale est jugée « très préoccupante »* par une majorité de Français et appelle des changements significatifs pour produire et consommer moins et mieux ; le tri et le recyclage sont largement placés en tête des leviers d'actions efficaces pour l'environnement* et pour la consommation responsable*.

Du côté des pratiques, 9 Français sur 10 trient leurs emballages et presque autant les papiers. Pourtant, la moitié d'entre eux seulement trie de manière systématique, c'est-à-dire quel que soit le moment ou le lieu où ils se trouvent**.

Selon Stéphanie Foucard, « cela montre que Citeo et ses partenaires doivent continuer à travailler de concert pour créer le « réflexe tri » chez les citoyens, en actionnant simultanément trois leviers : l'information pour une bonne compréhension des consignes de tri et des bénéfices du recyclage ; le déploiement de l'accès au tri et aux nouveaux comportements de consommation ; et enfin l'action sur les opinions et les représentations ».

DES FREINS À LA COLLECTE ET AU TRI

Depuis 30 ans, la collecte sélective permet à une très grande majorité de Français de trier leurs emballages dans les bacs individuels ou points de tri. Pourtant, en 2020, 1 à 2 millions de Français ont encore un accès inégal au tri. Autre frein, la disparité des couleurs des bacs au sein des territoires. « Ainsi, un Français peut voir ses habitudes de tri perturbées entre son domicile et son lieu de vacances, cela ne facilite pas le geste réflexe », explique Anne-Sophie Louvel.

SIMPLIFIER LE GESTE DE TRI

L'envie des Français est là, mais le geste de tri est encore trop associé à une contrainte. De plus, 3/4 d'entre eux ont toujours des doutes sur la bonne façon de trier leurs emballages**. « Un levier majeur de clarification, précise Anne-Sophie Louvel, réside dans la simplification du tri, en déploiement partout en France. » Ainsi, dans les toutes prochaines années, tous les Français pourront mettre tous leurs emballages dans le bac jaune sans se poser de questions ; c'est aujourd'hui le cas pour un peu plus d'1 Français sur 2. En parallèle, les collectivités, soutenues techniquement et financièrement par Citeo, travaillent activement à fournir un conteneur ou un bac de tri à tous les Français, tout au long de leur parcours quotidien, particulièrement en ville et dans les zones mal équipées.

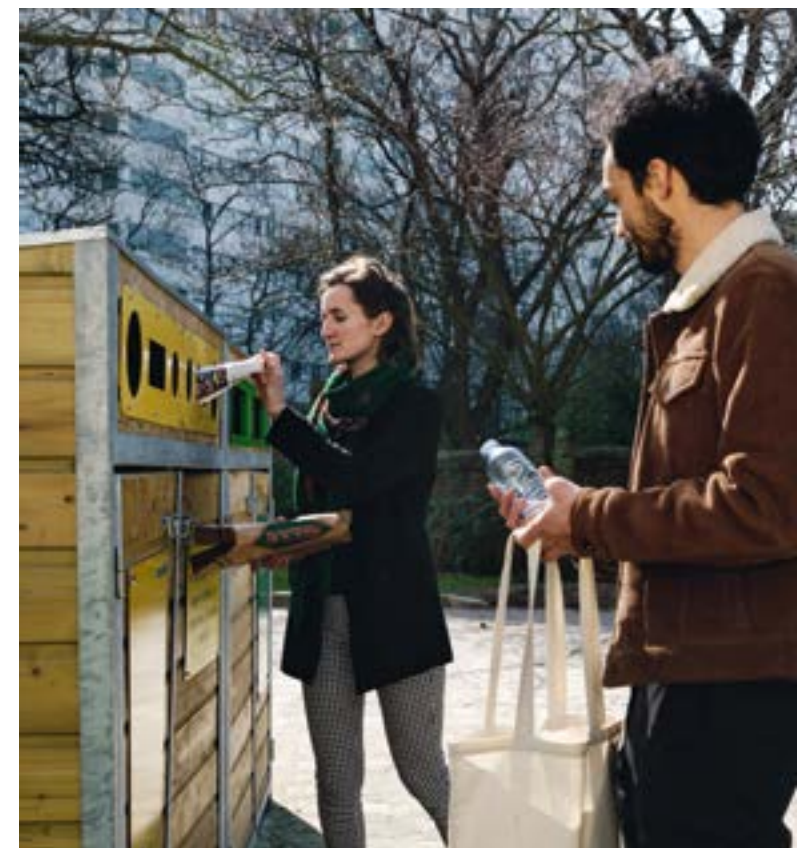
ACCOMPAGNER LES « NOUVEAUX COMPORTEMENTS ÉCOCITOYENS », MOTTO DE LA PERFORMANCE

En appui de la simplification du tri, Citeo met à disposition des Français les informations sur les consignes de tri. Notamment sur son application totalement relookée le « Guide du tri », autour de laquelle se structure le mouvement « Trier, c'est donner » et ses Défis tris pour s'engager auprès d'associations tout en acquérant les consignes

de tri. « Sur l'ensemble de ses communications auprès du public, explique Stéphanie Foucard, Citeo met en valeur la grande majorité des écocitoyens qui trie, afin de faire de ce comportement une norme sociale. Nous ne voulons pas culpabiliser ceux qui ne trient pas encore, car l'envie est bien là, nous cherchons à leur donner les clés du passage à l'acte. » Citeo sensibilise également les enfants, leurs enseignants et leurs familles via le programme jeunesse Club Citeo, ancré dans les principes de l'Éducation au Développement Durable.

INNOVER EN MATIÈRE D'ÉQUIPEMENTS

L'innovation est au cœur de la stratégie de Citeo et de ses partenaires pour aider les Français à trier plus et mieux. « Nous accompagnons près de 40 projets de collecte innovante et solidaire*** en France métropolitaine et outre-mer. De la gratification du geste de tri aux innovations techniques, la dynamique est forte et nous permet d'expérimenter des solutions nouvelles », dit Anne-Sophie Louvel. Le principe d'incitation économique se retrouve, dans des proportions plus importantes, dans un mode de calcul de la facture déchets adressée aux citoyens par les collectivités, la tarification incitative : les usagers sont incités à trier davantage et à réduire la quantité d'ordures ménagères qu'ils produisent. Avec bien souvent à la clé, une baisse de leur facture et une augmentation de 30 % en moyenne du tri des emballages et des papiers.



MOBILISER ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

Accès et simplification du tri, diffusion de consignes de tri claires, gratification du geste... À ces leviers, il faut ajouter enfin l'accès à une offre de biens et de services. Car si les consommateurs veulent agir, ils nourrissent beaucoup d'attentes vis-à-vis des marques et des distributeurs : 40 % d'entre eux pointent l'insuffisance de l'offre actuelle pour pouvoir consommer de façon responsable*. « Or, conclut Stéphanie Foucard, les entreprises doivent s'emparer du sujet, afin d'aider les consommateurs à résoudre les injonctions paradoxales dans lesquelles ils se trouvent, à commencer par la conciliation entre la préservation de leur mode de vie et l'envie d'impacter positivement la planète. » Via sa R&D et ses soutiens financiers et techniques aux projets d'innovation, Citeo accompagne ses clients pour écoconcevoir leurs emballages et développer de nouvelles offres de réemploi ou de vrac. Elle les accompagne aussi pour mieux comprendre la portée des allégations environnementales sur les emballages, pour une information claire et juste en direction des consommateurs.



Pour **61 %** des Français la question environnementale est jugée « très préoccupante » et appelle des changements radicaux pour produire et consommer moins et mieux*.

85 % des Français se sentent utiles lorsqu'ils trient leurs emballages*.

* Observatoire de la consommation responsable, l'ObSoCo x Citeo, janvier 2021.

** 3^{ème} édition de l'Observatoire du geste de tri, via une enquête Ipsos interrogeant 3 250 personnes sur les évolutions des comportements des Français en la matière – août 2019.

*** Appel à Manifestation d'Intérêt menée avec l'ADEME et le ministère de la Transition écologique et solidaire.

MOBILISATION ET GESTE DE TRI

CAMPAGNE « EMBALLAGES SALIS » : TORDRE UNE IDÉE TROP BIEN REÇUE !

L'un des temps forts 2020 du programme « Trier, c'est donner » s'attache à l'emballage sali, premier frein au geste de tri systématique. Une campagne plurimédia rappelle la consigne de tri (vider mais ne pas laver) et les bénéfices environnementaux du geste de tri des emballages concernés par la souillure: conserves, cartons et briques alimentaires, bouteilles et pots en verre. En télévision, le principe du témoignage de trieurs a été repris avec six nouveaux spots. Dans la presse féminine, sur le Web et auprès de six influenceurs, le concept des fiches cuisine a été adapté en fiches « recettes de tri ». **Triercestdonner.fr** propose un nouveau Défi Tri pour améliorer ses connaissances sur le tri des emballages salis tout en faisant une bonne action : pour chaque quiz réalisé, Citeo a reversé des dons pour l'association Récup et Gamelles.

Plus de **77 %** de la population française exposée en télévision à la campagne « tri des emballages salis ».

TRIER, C'EST DONNER

Une nouvelle vie à mes emballages même sales

...mieux on fait

MOBILISATION ET GESTE DE TRI

UN NOUVEAU GUIDE DU TRI, BIENTÔT À PORTÉE DE SCAN !

En 2020, la nouvelle version de l'application « Guide du tri », le service de référence de Citeo pour aider les Français à bien trier, propose plusieurs nouveautés: une recherche des consignes de tri plus performante par catégorie de déchets, la création d'un mémo-tri des consignes de sa ville, une rubrique « Mon impact » qui calcule l'impact environnemental du geste de tri individuel. La cartographie disponible sur l'appli est enrichie et compte désormais plus de 70 000 points de collecte des emballages et papiers identifiés. L'innovation continue: des partenariats ont été lancés avec Alkemics et Trace One, et avec GS1. Objectif: qualifier les données des emballages pour délivrer la consigne de tri d'un simple scan du code-barres! Un projet mené en collaboration avec les clients de Citeo qui aboutira en 2021.



+ 19,5% EN 1 AN d'utilisateurs actifs de l'appli « Guide du tri ».

COLLECTE

AMI COLLECTE INNOVANTE ET SOLIDAIRE : LE PLEIN D'ÉNERGIE CRÉATIVE POUR MIEUX TRIER ET COLLECTER



Collecter plus d'emballages dans les territoires les moins performants, en particulier dans les villes, les lieux touristiques et dans l'outre-mer. Tel est l'objectif des 37 projets soutenus techniquement financièrement à hauteur de 3,2 millions d'euros par Citeo, dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé avec l'ADEME et le ministère de la Transition écologique. Parmi eux, la collectivité du Val d'Yerres Val de Seine met des automates de collecte à la disposition des habitants d'un quartier prioritaire qui voient leur tri récompensé. À la Réunion, des « Fourmizières », points de collecte fixes et mobiles, sont mises en place pour permettre le tri des emballages et, elles aussi, récompensent les trieurs en bons d'achats ou en dons solidaires. Parmi les autres leviers activés: des solutions digitales pour mieux collecter et trier et des systèmes innovants de récupération des emballages.

COLLECTE

LA TARIFICATION INCITATIVE GAGNE DU TERRAIN

Le déploiement de ce mode de financement de la gestion des déchets continue, avec le soutien de Citeo. Après les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Grand-Est, une convention avec l'ADEME et la Normandie a été signée en 2020, et début 2021 avec la Région Sud. Ces partenariats fixent des objectifs précis de déploiement de la tarification incitative. Par ailleurs, Citeo a organisé des rencontres avec les élus locaux. Cet important travail de mobilisation prend tout son sens en cette période de début de mandat des nouveaux élus municipaux. Enfin, via le Plan de performance des territoires, Citeo accompagne notamment 30 collectivités dans des projets qui combinent amélioration de la collecte et mise en place de la tarification incitative. Parmi les projets d'ampleur, un déploiement progressif sur l'ensemble de la Dordogne avec le SMD3, 400 000 habitants.



« La tarification incitative, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021 sur notre territoire, est une incitation positive et pédagogique pour développer le tri. À l'origine, il y a une mobilisation forte des élus autour de la question environnementale et une volonté de faire disparaître l'enfouissement au profit du tri. »

Bernard ROUSSEAU, Président de la Communauté de communes des Terres du Haut Berry

MOBILISATION ET GESTE DE TRI

CITEO ET L'INC S'ALLIENT POUR INFORMER SUR LE GESTE DE TRI

Citeo a coréalisé en partenariat avec l'Institut national de la consommation 2 séries d'émissions pédagogiques et pratiques pour répondre aux questions les plus fréquentes des consommateurs. C'est l'occasion pour nos experts de partager leur connaissance au service des consommateurs. Ainsi, 5 émissions « ConsoMag » ont été diffusées sur France Télévision et un programme court « La minute info » de 10 vidéos a été proposé gratuitement aux chaînes nationales et régionales, Web TV et sites Web d'informations et institutionnels.



3 MILLIONS d'audience des émissions « ConsoMag » sur France Télévision.

ZÉRO DÉCHET ABANDONNÉ, C'EST POSSIBLE ?



Plus
on
Sait...

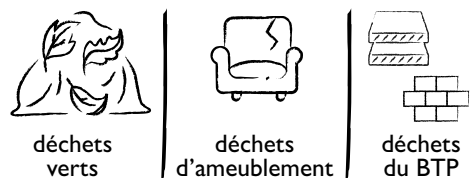
VILLES, BORDS DE ROUTE, FORÊTS, PLAGES OU MONTAGNES... NOS ESPACES DE VIE, NOS ESPACES NATURELS SONT POLLUÉS PAR LES DÉCHETS ABANDONNÉS. 98 % des Français jugent cette situation inadmissible et 87 % estiment que le comportement incivique des citoyens en est la 1^{ère} cause. Ils sont également quasi unanimes pour dire que les responsabilités sont partagées entre les citoyens, les entreprises, les collectivités locales, les pouvoirs publics et les associations environnementales*. Comment évaluer la quantité de déchets abandonnés en France ? De quels types de déchets parle-t-on ? Comment agir pour lutter efficacement contre ce fléau ? Éléments de réponse.

* Enquête Gestes Propres, menée par Market Invest – 2019.

DÉCHETS ABANDONNÉS : DE QUOI PARLE-T-ON EXACTEMENT ?

« Déchets abandonnés dans l'environnement de manière inadéquate, volontairement ou par négligence, dans des zones accessibles au public ou sur des terrains privés avec ou sans le consentement du propriétaire »
(SOURCE : ADEME)

LES DÉCHETS CONCENTRÉS



LES DÉCHETS DIFFUS



CEUX SUR LESQUELS CITEO
CONCENTRE SES ACTIONS

LES RAISONS PRINCIPALES DE LA PRÉSENCE DE DÉCHETS ABANDONNÉS :

- Incivilité
- Insuffisance du dispositif de collecte sur l'espace public
- Mégarde et envoi
- Dispersion par les animaux

POUR CITEO, 3 CHAMPS D'ACTION POUR LUTTER CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS



AUPRÈS DES ENTREPRISES

INCITER LES ENTREPRISES À SUPPRIMER LES EMBALLAGES INUTILES ET À CONCEVOIR LES AUTRES DE FAÇON À RÉDUIRE L'ÉPARPILLEMENT DANS LA NATURE ; C'EST L'APPROCHE « DESIGN AGAINST LITTERING »



COMME LE BOUCHON SOLIDAIRE SUR LES BOUTEILLES

AIDER LES METTEURS EN MARCHÉ À RESPECTER LEURS OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES**



AUPRÈS DES TERRITOIRES

INSTALLER DES DISPOSITIFS DE COLLECTE HORS FOYER ADAPTÉS AUX RÉALITÉS TERRAIN POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DU GESTE DE TRI PARTOUT ET TOUT LE TEMPS

DANS LES 160 PARCS ET JARDINS DE PARIS

SUR LES 410 PLAGES LABELISÉES « PAVILLON BLEU »



LORS D'ÉVÉNEMENTS, DANS LES CAMPINGS OU DANS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC AVEC LA PLATEFORME DE CITEO QUTRI



ET DEMAIN, ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE PLANS STRUCTURÉS DE LUTTE CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS, INCLUANT DES PRATIQUES DE NETTOIEMENT RESPECTUEUSES DE LA BIODIVERSITÉ



AUPRÈS DES CITOYENS

FAIRE LA PÉDAGOGIE DES ENJEUX POUR MOBILISER AUX BONS GESTES

EN MENANT DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION ET EN DÉVELOPPANT DES PARTENARIATS AVEC DES ACTEURS ENGAGÉS



UNE CONSULTATION POUR MIEUX IDENTIFIER LA RÉALITÉ DES DÉCHETS ABANDONNÉS

« Il existe peu de données fiables ou exploitables. Des études sont nécessaires pour préciser les chiffres, affiner notre vision des types d'emballages et papiers retrouvés dans la nature et des lieux les plus susceptibles d'être pollués par les déchets abandonnés, et identifier les pratiques les plus utiles pour lutter contre. En 2020, nous avons ainsi lancé une consultation auprès de différents types de parties prenantes pour réaliser un état des lieux. L'enjeu ? Identifier les meilleures méthodes de caractérisation, de prévention et de nettoyage car Citeo a la volonté d'exercer la responsabilité de ses clients en mettant en œuvre uniquement les solutions préventives et/ou curatives qui auront démontré leur efficacité. Les résultats, délivrés courant 2021, serviront de support à la feuille de route de Citeo, qui s'inscrit pleinement dans les travaux sur la préservation de la biodiversité que nous menons en parallèle. »



Clémence Bruttin, Responsable lutte contre les déchets abandonnés de Citeo

— DE 3%

des 7,2 millions de tonnes d'emballages et papiers mises sur le marché chaque année échappent à toute prise en charge (recyclage, valorisation énergétique, enfouissement).

Estimation Citeo

** Disposition de la loi AGECC : extension des REP existantes au nettoyage des déchets abandonnés (contribution financière aux coûts de la collecte, transport, traitement et nettoyage des déchets).

HORS FOYER

CAPTER PLUS D'EMBALLAGES ISSUS DE LA CONSOMMATION NOMADE

Pour augmenter le tri et le recyclage et lutter contre les déchets abandonnés, il est important de développer la continuité du geste de tri en permettant aux Français de trier dans tous leurs moments de vie et de consommation : chez eux, dans l'espace public, sur leurs lieux de vacances ou de loisirs. C'est pourquoi Citeo a lancé fin 2020 un Appel à Manifestation d'Intérêt, doté d'une enveloppe de 9,5 millions d'euros, pour des projets de mise en place du tri dans l'espace public et dans les lieux recevant du public. Objectif : améliorer la collecte des emballages recyclables issus de cette consommation nomade, hors du domicile. Sont notamment visés les

lieux où la fréquentation est forte : parcs urbains, plages, centres commerciaux, lieux sportifs... L'AMI se déroule en deux phases, en 2021 et 2022. Citeo poursuit en parallèle activement ses expérimentations et actions : Quitri (voir ci-dessous), le partenariat « Chaque canette compte » mené depuis 7 ans avec la Boîte Boisson pour le tri hors domicile des canettes acier et aluminium, ou le programme « Vous triez, nous recyclons » qui compte des dizaines de dispositifs de collecte en test, en Île-de-France et à Marseille, dans des lieux diversifiés (Roissy-Charles de Gaulle, Stade de France, parcs et jardins de Paris, plages urbaines de Marseille...).

6 %
des emballages ménagers mis sur le marché sont jetés dans des poubelles ou triés, chaque année, dans des centaines de milliers de lieux publics ou privés en France, soit 300 000 tonnes.

Étude Gallileo pour Citeo, 2015.

HORS FOYER

LA PLATEFORME QUITRI ÉTEND SON CHAMP D'ACTION

Plateforme digitale développée par Citeo, Quitri permet de mettre en relation des professionnels avec les prestataires de collecte de leur territoire. Après les organisateurs d'événements en 2019, les gestionnaires d'établissements publics ou privés recevant du public peuvent désormais utiliser l'interface. Bureaux, écoles, parcs d'exposition, gares, stades, salles de spectacle... Grâce à Quitri, ils vont pouvoir mieux comprendre le sujet et bénéficier de conseils pour organiser la collecte des bouteilles en plastique, canettes ou sachets, pas ou peu triés faute de dispositifs sur place. Si Quitri met en relation, elle offre aussi la possibilité aux gestionnaires de sites de s'engager en faveur d'un tri réussi, via des outils de communication grand public en libre accès sur la plateforme. Ils peuvent aussi bénéficier de guides pratiques mis à disposition par Citeo.

quitri.com

2000
visiteurs par mois en moyenne sur la plateforme Quitri.

MOBILISATION ET GESTE DE TRI

« GARDEZ, TRIEZ » : UN MESSAGE SIMPLE ET FORT POUR PRÉSERVER LA NATURE

« Gardez et triez vos déchets » est le programme national de sensibilisation dédié à la prévention des déchets abandonnés de Gestes Propres, conçu avec Citeo et les gestionnaires d'espaces naturels. Déployé, par voie d'affichage depuis 2017, il vise à sensibiliser les Français à l'importance d'adopter le meilleur comportement avec leurs déchets, sur une plage, un sentier de randonnée en montagne ou dans n'importe quel espace naturel dépourvu de dispositif de collecte. Partenaire du programme, Citeo apporte son expertise et ses conseils sur le geste de tri. Car au-delà de la sensibilisation, le programme incite à l'action, en invitant les consommateurs à ne pas jeter leurs déchets par terre mais à les conserver jusqu'à un point de collecte pour les jeter ou les trier. Par ailleurs, des adhérents de l'ANMSM* et de l'ANETT** ont bénéficié de panneaux d'affichage dans le cadre d'une opération flash de déploiement du programme.

* Association nationale des maires des stations de montagne.

** Association nationale des élus des territoires touristiques.



650
panneaux
« Gardez et triez vos déchets » sont déployés partout en France.

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

LA MER, SA BIODIVERSITÉ, LES MOYENS DE LA PRÉSERVER : CITEO AVEC LE WWF

Depuis deux ans, l'ONG collabore avec Citeo pour sensibiliser les enfants de 6 à 12 ans à la protection de la biodiversité. Focus sur la biodiversité marine pour la suite du partenariat, au travers de contenus ludiques et participatifs (vidéos, articles, infographies, photos, jeux...). La pollution que constituent les déchets plastiques abandonnés est particulièrement scrutée, et les experts de Citeo sensibilisent les jeunes aux bons gestes pour l'éviter, notamment le geste de tri. Ces contenus sont disponibles sur le site Club Citeo à destination des relais pédagogiques, parents et enseignants.

[Clubciteo.com](https://clubciteo.com)

MOBILISATION ET GESTE DE TRI

COMPRENDRE LA POLLUTION DES OCÉANS ET ÉDUCER POUR MIEUX LA COMBATTRE

L'équipe de l'association Expédition « 7^e Continent », soutenue par Citeo, est repartie en campagne pour la troisième année consécutive. Terrain de sensibilisation pour l'été 2020 : la Méditerranée, l'une des mers les plus polluées au monde. Son équipe est sur le pont pour sensibiliser les citoyens aux enjeux de préservation des écosystèmes marins. Une équipe de scientifiques du CNRS étudie aussi une zone de concentration de plastique en Méditerranée, afin de mieux comprendre les effets de cette pollution.



LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE PEUVENT-ILS DISPARAÎTRE ?

Plus on Sait...

LE PLASTIQUE, ET NOTAMMENT LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, CRISTALLISENT LES PASSIONS.

Pourtant, une approche rationnelle s'impose : en quoi sont-ils utiles ? Que valent leurs alternatives ? Quelles solutions sont développées pour leur assurer une nouvelle vie ? Analyse avec deux experts Citeo, Vincent Colard, Responsable R&D écoconception, et Thomas Etien, Responsable développement du recyclage.



Vincent Colard,
Responsable R&D
écoconception de Citeo



Thomas Etien,
Responsable développement
du recyclage de Citeo

Plus d'1 million de tonnes d'emballages en plastique sont mises sur le marché français chaque année. En raison de leur origine fossile, et parce qu'ils sont visibles parmi les déchets abandonnés, ces emballages sont aujourd'hui fortement montrés du doigt.

Certains en appellent même à leur « disparition ». « Il me semble plus pertinent de parler de rationalisation » explique Vincent Colard, « les plastiques apportent des fonctions difficilement remplaçables en alliant légèreté et protection du produit, comme par exemple les barrières à l'eau ou aux gaz. Celles-ci participent notamment à lutter contre le gaspillage alimentaire, et celui des ressources. Mais tous les produits n'ont pas les mêmes besoins en termes d'emballage et de fonctionnalités. » Plus que tout autre matériau, le plastique doit justifier son rôle dans l'emballage pour être accepté, qu'il soit utilisé seul ou combiné à un autre matériau.

COMPLÉMENTARITÉ DES SOLUTIONS

Cette rationalisation passe en premier lieu par la prévention, en participant à l'émergence du réemploi et en poursuivant les efforts de suppression des emballages inutiles : c'est le cas par exemple de nos fruits et légumes qui seront de moins en moins vendus préemballés. Autre levier, la réduction de poids des emballages : la réduction est dans l'ADN de Citeo depuis sa création, avec un tarif incitatif basé sur le poids auquel se sont ajoutés des bonus à l'allègement, à la suppression d'unités d'emballages et à la mise en place de recharges.



La recyclabilité de l'emballage est l'autre axe fort. Les emballages en plastique n'ont plus que quelques années pour devenir recyclables*.

« Nous avons significativement progressé ces dernières années en passant de 50 % d'emballages en plastique recyclables à 65 %, grâce à la simplification du geste de tri et à nos travaux de R&D. »

Pour aller plus loin, Citeo accompagne la recherche et les travaux industriels pour trouver des solutions. Comme par exemple, des alternatives aux emballages en plastique non recyclables, notamment en fibre de cellulose, tout en veillant à leur pertinence économique et environnementale. Mais la substitution par d'autres matériaux n'est pas toujours la bonne solution pour notre responsable écoconception : « L'Analyse de Cycle de Vie reste notre outil de pilotage. Si un emballage en plastique nous semble une solution adaptée au produit, alors nos travaux vont s'axer sur l'écoconception et le recyclage. »

RECYCLABILITÉ & RECYCLAGE : UN FRONT COMMUN

Pour tendre vers 100 % d'emballages en plastique recyclables, tous les acteurs de l'emballage doivent s'impliquer, de l'écoconception à la création de nouvelles filières de recyclage. Face à cet enjeu, la simplification du geste de tri joue un rôle majeur car elle permet aux Français de trier tous leurs emballages, dont tous les plastiques, augmentant ainsi les volumes à recycler. Sa généralisation à l'ensemble du territoire est la garantie d'un approvisionnement suffisant en matière pour les opérateurs.

En écoconception, le choix est fait de se recentrer sur 4 résines pour les emballages rigides (pots et barquettes)** et 2 pour les souples***. « Moins de résines employées et plus d'emballages monomatériaux vont permettre de simplifier les phases de tri, faciliter les investissements chez les recycleurs et augmenter in fine la quantité d'emballages recyclée », note Thomas Etien.

LA QUALITÉ, SYNONYME DE DÉBOUCHÉS À VALEUR AJOUTÉE

L'autre enjeu clé pour assurer une nouvelle vie aux emballages en plastique via le recyclage est la qualité de la matière recyclée. « Le recyclage mécanique est éprouvé économiquement, explique Thomas Etien, et demeure intéressant sur le plan environnemental. Mais pour certaines résines, il atteint ses limites en termes de débouchés. Le recyclage chimique est prometteur car il permet d'élargir la gamme des emballages recyclables et d'obtenir une résine recyclée ayant les mêmes qualités que la résine vierge, apte au contact alimentaire. » En parallèle des projets de recyclage mécanique, Citeo étudie les procédés de recyclage chimique attentivement pour être en mesure d'accompagner les acteurs dans leur industrialisation. Certains points restent à éclaircir, comme ceux des rendements et de l'impact environnemental de ces procédés, encore en phase d'expérimentation.

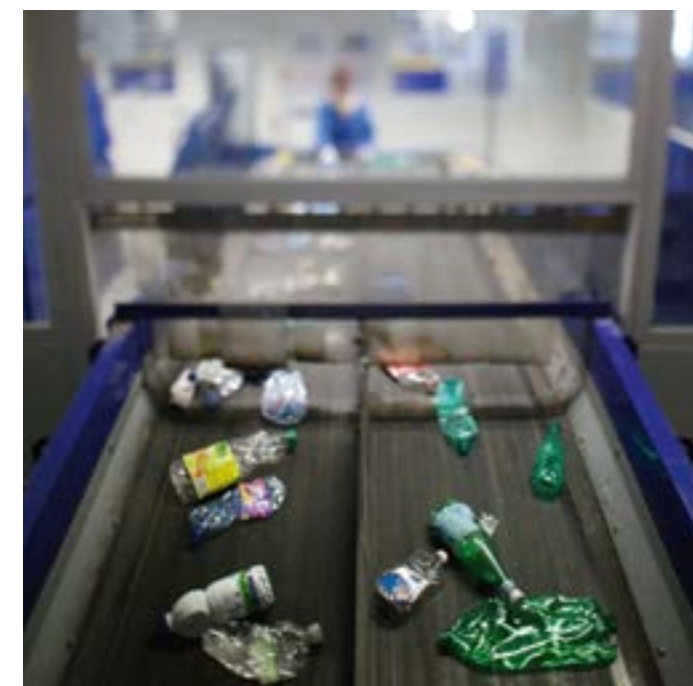
NOUVELLES FILIÈRES DE RECYCLAGE

L'augmentation des volumes de matière et l'amélioration de la recyclabilité amènent les acteurs de la chaîne de valeur à investir dans la construction de nouvelles filières de recyclage. Ainsi, Citeo accompagne la mise en œuvre des filières dédiées aux pots et barquettes en PET ou en PS. Et elle teste le potentiel de tri et de recyclage des souples PP, dont la filière permettrait de recycler beaucoup plus d'emballages souples qu'aujourd'hui. « Chacune de ces filières représente un investissement important, tant en termes financier que logistique, et demande un approvisionnement continu en matière pour exister », ajoute Thomas Etien. C'est pourquoi Citeo est devenu un des acteurs de la reprise de la matière, via

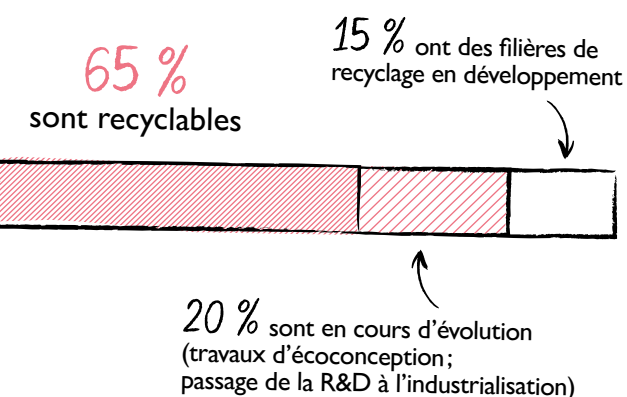
le « flux développement », qui permet de massifier et surtrier les emballages en PS et en PET (PET opaque, coloré et barquettes) pour permettre leur recyclage et alimenter la R&D sur ces filières.

Ainsi, Citeo développe des solutions complémentaires pour agir à tous les niveaux et porter cette transition

51 000 TONNES
de nouveaux emballages en plastique ont été recyclés en 2020, grâce à la simplification du geste de tri (pots, barquettes, films...).



ÉTAT DES LIEUX DE LA RECYCLABILITÉ DES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



* La loi AGEC prévoit que tous les emballages en plastique à usage unique disposent d'une filière de recyclage opérationnelle au 1^{er} janvier 2025, et tous les emballages d'ici 2030.

** Polyéthylène téréphtalate (PET), polyéthylène (PE), polypropylène (PP), polystyrène (PS).

*** Polyéthylène (PE), polypropylène (PP).



R&D

POTS ET BARQUETTES EN POLYSTYRÈNE : UNE ANNÉE CHARNIÈRE

Le Consortium « PS25 » réunit les metteurs en marché des secteurs des produits laitiers frais, viande et volaille, les acteurs de la filière et Citeo. Il étudie la création d'une filière de recyclage du polystyrène en France pour développer ses débouchés, avec notamment le retour de la matière recyclée dans de nouveaux emballages aptes au contact alimentaire d'ici 2025. Grâce à la simplification du tri, ces emballages sont de plus en plus triés et recyclés, mais avec des débouchés limités. Le Consortium « PS25 » a ainsi lancé un AMI pour identifier des solutions de préparation du polystyrène avant l'étape de recyclage, pour une matière

recyclée de meilleure qualité. Au travers de la R&D, Citeo et ses partenaires développent l'écoconception et le recyclage des pots et barquettes. Avec comme axes de travail : le passage en monorésine PET ou PP, la recherche de solutions pour les emballages sombres détectables en centre de tri, la création de lignes de recyclage dédiées et la compatibilité des opercules avec le recyclage des barquettes.



R&D

EMBALLAGES SOUPLES : SIMPLIFIER ET TESTER POUR MIEUX RECYCLER

Ils sont souples et résistants, dans certains cas incontournables pour protéger les produits. Pour améliorer le recyclage des emballages souples dont la filière se structure, Citeo et ses partenaires travaillent en écoconception sur la résine PE, les alternatives en fibre de cellulose ou en aluminium et la résine PP, dans une moindre mesure. On note déjà plusieurs succès : des sachets et poches passés en mono-PE et des projets prometteurs sur les films de pack de bouteilles d'eau ou les stand-up pouches ; qui se conçoivent aussi en fibre de cellulose à l'instar du Cycle Pack de Malengé Packaging et Paptic. Citeo a également lancé le « Club PP », avec comme objectif d'explorer, en 2 ans, de nouvelles technologies de recyclage pour produire du PP recyclé capable d'être intégré dans de nouveaux emballages alimentaires. Enfin Citeo, le Cotrep et IPC* ont conçu une ligne de recyclage à petite échelle pour tester les films écoconçus, et conseiller ainsi les clients de Citeo.

* Centre technique industriel de la plasturgie et des composites.



« Avec cette ligne, nous vérifions la recyclabilité des emballages en testant les seuils acceptables d'EVOH ou de PP dans les flux de recyclage de PE, par exemple. Connaître ces limites ouvre la voie à une meilleure circularité de la matière. »

Luc UYTTERHAEGHE, CEO d'IPC



R&D

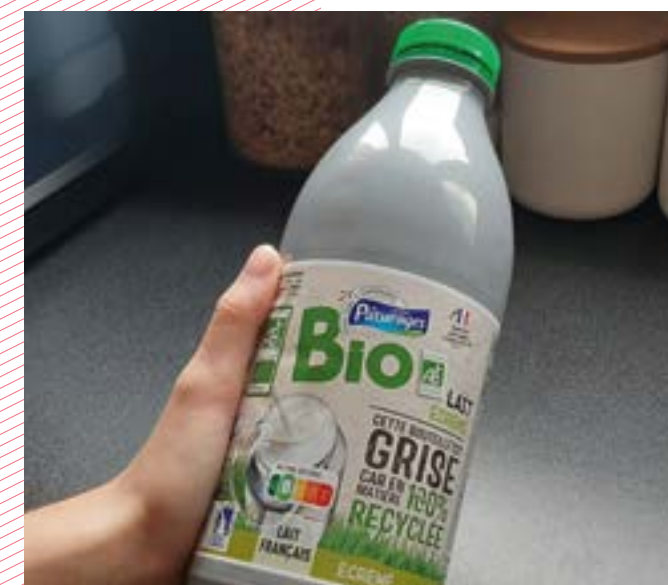
ROUTAGE DES JOURNAUX ET MAGAZINES : SUCCÈS POUR L'APRÈS BLISTER

Soutenues par Citeo, les alternatives aux blisters plastiques enveloppant les titres de presse (interdits dès 2022 par la loi AGEC) connaissent de beaux succès. Parmi eux, les éditions du *Courrier de l'Ouest* et le magazine *Youpi* envoyés sous enveloppes papiers. Le Groupe Ouest France a généralisé cette solution à l'ensemble de ses titres en mars 2021. Autre innovation, la suppression totale du blister plastique pour le magazine *Dossier Familial*, du groupe Uni-médias. Enfin, succès des tests industriels de fabrication des films « e-bliss », développés par le Centre Technique du Papier : un film transparent et thermocollant parfaitement recyclable dans la filière papier. Citeo investit près de 2 millions d'euros sur la période 2019-2022 pour développer, avec le CTP, les propriétés de la fibre de cellulose, étanchéité et résistance en tête, et en faire une alternative à certains plastiques.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

PET OPAQUE : UN PROJET DE « BOTTLE TO BOTTLE » PROMETTEUR

Point d'étape sur l'avancement des 12 projets soutenus par Citeo pour améliorer la conception et le recyclage des bouteilles en PET opaque. Au niveau de l'écoconception : le taux d'opacifiants dans les bouteilles de lait a été divisé par deux, sans que cela ne dégrade la conservation des aliments qu'ils garantissent. Côté recyclage, 2020 a vu le démarrage de la production de bouteilles de lait fabriquées à partir de 100 % de PET opaque recyclé. Un projet de « bottle to bottle » soutenu par Citeo, qui accompagne également les industriels et les distributeurs dans la pédagogie auprès du grand public.



INNOVATION

DU DÉCHET AU CARBURANT : UNE INNOVATION EN TEST SUR LE TERRAIN

Grande première pour Earthwake ! L'association, lauréate du prix prix Économie en transition de l'édition 2019 de Circular Challenge Citeo, expérimente son innovation dans la commune de Puget-Théniers, près de Nice : la Chrysalis 40, une machine mobile et autosuffisante capable de transformer 160 kg de déchets plastiques par jour en 120 litres de diesel. Ce projet pilote valorise ainsi des déchets plastiques en un carburant qui alimente les camions de collecte. Cette technologie low tech est destinée principalement aux pays émergents et aux zones isolées. En plus d'un soutien financier au projet, Citeo aide Earthwake à acquérir de la matière afin d'optimiser les tests sur sa machine.

DEMAIN, RÉUSSIRA-T-ON À RECYCLER TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS ?

Plus on Sait...

AUJOURD'HUI, LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS EST CHALLENGÉ : accéléré par l'agenda réglementaire et identifié par les Français comme une solution environnementale efficace, et pourtant jugé par certains comme insuffisant et ne pouvant répondre seul à la nécessité de préserver l'environnement. Quels leviers technologiques et économiques sont à l'œuvre pour augmenter les performances du recyclage et faire progresser la filière ? L'éclairage de Sophie Génier, Directrice services recyclage de Citeo, et de Marc-Antoine Belthé, Directeur Valorisation et Filiales de spécialités de Veolia Recyclage et Valorisation.

INTERVIEW CROISÉE



Sophie Génier,
Directrice services
recyclage de Citeo



Marc-Antoine Belthé,
Directeur Valorisation
et Filiales de spécialités
de Veolia Recyclage
et Valorisation

Pourquoi le recyclage est-il autant d'actualité ?

Sophie Génier : Près de 9 Français sur 10 placent le tri et le recyclage en tête des leviers efficaces pour l'environnement*. Or les taux de recyclage actuels ne sont pas suffisants. Il y a bien sûr une question de performance du geste de tri et de la collecte, mais aussi du recyclage. Le verre se recycle bien, tout comme le carton, les papiers et le métal, mais les plastiques sont au cœur de l'attention sociétale, car seuls 28 % d'entre eux sont recyclés. À cela s'ajoute l'action du législateur, qui fixe l'objectif de 100 % d'emballages recyclables d'ici 2030, ce qui suppose des filières matures.

Marc-Antoine Belthé : Dans l'opinion, il y a aussi la perception d'un retard du recyclage en France, notamment en raison de doutes sur son efficacité et des déchets abandonnés visibles dans la nature. La production d'emballages est aussi pointée du doigt, mais le recyclage demeure toujours très attendu, peut-être aussi parce que la crise sanitaire a révélé son caractère

1,6 MILLION
de tonnes de CO₂ évitées grâce
au recyclage des emballages
ménagers chaque année.

essentiel. Les industriels et les opérateurs doivent donc agir de concert pour œuvrer au recyclage des emballages peu ou pas recyclés à date, les plastiques en particulier.

Quelles sont les principales conditions pour développer les performances du recyclage ?

S. G : Il faut augmenter les tonnages de matière collectés, assurer un niveau d'approvisionnement constant et élever le niveau de qualité afin d'assurer des débouchés suffisants et à forte valeur ajoutée. Cela nécessite d'améliorer en amont l'écoconception des emballages et d'assurer des volumes suffisants pour permettre aux recycleurs de travailler de façon pérenne. La simplification du geste de tri, qui est en cours pour tous les Français, va accélérer ce processus, en particulier pour les plastiques.

M.-A. B : Parmi les critiques, on retrouve le « downcycling », une matière recyclée au rabais. Pour réduire ce phénomène, il est nécessaire de produire une matière recyclée de qualité. Et le public doit être en mesure d'identifier les emballages faits de matières recyclées et recyclables, pour les trier ; sans le geste de tri, il n'y a pas de recyclage possible. Les solutions viendront aussi de la R&D et de l'investissement dans de nouvelles technologies.

Pouvez-vous préciser les initiatives et technologies identifiées ?

S. G : En France et en Europe, nous participons au développement des technologies de recyclage mécanique et chimique pour les plastiques, et à l'émergence d'une filière de recyclage par pyrolyse pour l'aluminium. Depuis 3 ans, la recherche s'accélère, soutenue par Citeo, qui a lancé notamment le Consortium « PS25 » et le « Club PP »**, pour fédérer les énergies autour de ces deux résines à enjeux. Et nous soutenons aussi les innovations en matière de tri industriel, notamment celles qui utilisent la reconnaissance visuelle et l'intelligence artificielle, comme les watermarks.

M.-A. B : La préparation de la matière est une étape essentielle pour améliorer la qualité de la matière recyclée, notamment en vue du recyclage chimique. Veolia est particulièrement impliqué, par le biais

« EN FRANCE ET EN EUROPE, NOUS DÉVELOPPONS DES TECHNOLOGIES DE RECYCLAGE MÉCANIQUE ET CHIMIQUE ; DEPUIS 3 ANS, LA RECHERCHE S'ACCÉLÈRE. »

Sophie Génier, Directrice services recyclage de Citeo

d'importants investissements dans des unités de préparation, de tri et de surtri des emballages en plastique et des technologies de transformation. Car il faut bien comprendre que l'on ne peut pas mettre directement dans les équipements de pyrolyse la matière sortie des centres de tri ; il faut la préparer selon des spécifications précises et ainsi élever sa qualité.

Quels sont les outils permettant d'assurer la compétitivité des matières recyclées par rapport aux matières vierges ?

S. G : Il y a différentes façons d'y parvenir. Par exemple, au travers des engagements des metteurs sur le marché à introduire de la matière recyclée dans les nouveaux produits et emballages, comme les minéraliers avec le plastique PET. Au travers des éco-modulations, Citeo donne également un signal fort avec des bonus à l'intégration de matières recyclées. Des obligations ou d'autres incitations fiscales sont également des voies à explorer quand elles sont pertinentes.

M.-A. B : Il est indispensable que les débouchés soient stimulés. Le marché a besoin des mesures dont Sophie a parlé. Côté empreinte environnementale, la matière recyclée est beaucoup plus compétitive que la matière vierge, même si vous tenez compte du coût de la collecte sélective, de la préparation de la matière, du tri et du surtri. Cela se vérifie si vous intégrez les externalités positives du recyclage qui permet notamment de limiter considérablement le recours aux ressources fossiles. Et donc globalement, son empreinte carbone est plus faible que celle des matières vierges.

Quid des emballages que l'on ne parviendra probablement pas à recycler, malgré tous ces efforts ?

S. G : Aucun système industriel ne sera jamais absolument parfait. Il faut donc des solutions d'écoconception en amont, et pour gérer la fin de vie, des solutions complémentaires au recyclage pour supprimer l'enfouissement encore pratiqué en France : recycler plus et mieux mais aussi développer la valorisation énergétique et la production de combustibles solides de récupération (CSR), par exemple.

M.-A. B : La filière de valorisation énergétique accélère en France et propose des solutions innovantes de chauffage urbain et d'alimentation en énergie de sites industriels, à partir de CSR faits de déchets et d'emballages non recyclables et non dangereux. Nous avons plusieurs projets en développement dont un majeur en région Grand-Est et la liste va s'allonger dans la décennie à venir.

LES TAUX DE RECYCLAGE 2020

100 %
Acier

48 %
Aluminium

64 %
Papier-carton

28 %
Plastiques

85 %
Verre

60,5 %
Papiers graphiques



« IL EST NÉCESSAIRE DE PRODUIRE UNE MATIÈRE RECYCLÉE DE QUALITÉ POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES DÉBOUCHÉS À HAUTE VALEUR AJOUTÉE. »

Marc-Antoine Belthé, Directeur Valorisation et Filiales de spécialités de Veolia Recyclage et Valorisation

* Observatoire de la consommation responsable, l'ObSoCo x Citeo, janvier 2021.

** Lire p. 34.



INNOVATION

#IA POUR OPTIMISER LA QUALITÉ DES MATIÈRES À RECYCLER

La qualité de la matière recyclée est un enjeu essentiel pour développer les débouchés du recyclage. C'est pourquoi Citeo a lancé un appel à projets visant à améliorer l'identification et le contrôle qualité des emballages et des papiers collectés et triés. Son but : amplifier et faciliter le recyclage. Citeo a retenu 7 projets qui proposent des outils couplant reconnaissance d'images et intelligence artificielle. Par exemple, dans les camions de collecte, le projet « Fichu » mesure en temps réel la qualité du tri, quand l'innovation « Cititri » mesure le taux d'erreur de tri par quartier, rue et foyer grâce à la géolocalisation, dans une optique de sensibilisation des habitants. Dans les centres de tri, le projet « Qualixo » développe un outil pour suivre en temps réel la composition de la matière entrante, pour détecter les indésirables dangereux ainsi que la qualité des produits triés. Citons aussi le projet « Omni », qui compte différencier les emballages en PE et en PP alimentaires et non alimentaires en entrée de recyclage, afin d'améliorer leur circularité. En 2021 et 2022, les tests des prototypes et le déploiement à grande échelle des outils les plus concluants sont prévus.

Découvrez les 7 projets lauréats sur citeo.com/le-mag

1,5 MILLION €
sont consacrés à ces projets financés à 50 % par Citeo, qui propose également un accompagnement technique.



TRI

PLUS DE CENTRES DE TRI ADAPTÉS POUR ACCOMPAGNER LA SIMPLIFICATION DU TRI

Cap symbolique franchi : plus d'1 Français sur 2 peut trier tous ses emballages grâce à la simplification du geste de tri. Une évolution majeure possible grâce à la transformation des centres de tri : désormais, sur les 163 centres de tri de la métropole, 60 sont équipés de technologies de pointe, comme les tris optiques, pour séparer les différents types d'emballages et papiers triés dans le bac jaune. Parmi les derniers centres de tri modernisés, ceux qui traitent les collectes sélectives du Grand Lyon, de la métropole de Limoges ou du Grand Nancy. Citeo soutient techniquement et financièrement cette modernisation des centres de tri. Objectifs en 2021 : 15 sites supplémentaires modernisés pour trier tous les emballages de 40 millions de Français, et la sélection de nouveaux sites dans les dernières phases d'appels à projets.



RECYCLAGE

PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES : LE TRI ET LE RECYCLAGE PROGRESSENT

En 2020, 23 millions de Français peuvent trier leurs petits emballages métalliques. Les 35 centres de tri équipés de machines de captage efficaces permettent de donner corps à cette toute jeune filière de recyclage, couvercles, opercules des pots de yaourt, bouchons-capsules des bouteilles, capsules de café... Ces emballages en aluminium et en acier légers et de petite taille étaient jusqu'à présent difficilement captés en centres de tri et peu recyclés. Initié en 2014, le projet Métal a changé la donne. Porté par le CELAA*, l'AMF**, Nespresso, Citeo et Adelphi, il a ouvert la voie au recyclage de ces emballages grâce à trois leviers : l'augmentation

des tonnages par la simplification des consignes de tri, l'adaptation des process en centres de tri pour les séparer efficacement des autres emballages***, et enfin le développement de la technologie de pyrolyse (recyclés avec la technologie classique, les petits emballages en aluminium se consumeraient). En France et en Europe, Citeo soutient notamment le projet mené par Paprec et Etia, qui évalue les gisements de petits aluminiums et la viabilité économique et environnementale de la technologie.

* Club de l'emballage léger en aluminium et en acier

** Association des maires de France.

*** Machines à courant de Foucault (pour tri de l'aluminium) et overbands (pour tri de l'acier).

3600 TONNES
de petits emballages en aluminium légers ont été recyclés depuis le lancement du projet Métal.



RECYCLAGE

PAPIERS GRAPHIQUES : SOUTENIR UNE FILIÈRE EN TRANSITION

Baisse continue de l'achat de journaux et magazines, suspension de la distribution des imprimés publicitaires pendant la pandémie, amende pour non-respect de la mention « Stop pub » sur les boîtes aux lettres... la filière papiers graphiques connaît une période sensible. Citeo l'accompagne pour conserver au maximum ses lignes de recyclage en France, en misant sur la diversification des débouchés, et la production et la distribution en local. Citeo soutient notamment les études lancées suite à la fermeture du site papeter UMP de la Chapelle

Darblay (76), fabricant de papier journal 100 % recyclé qui jusqu'en juin 2020 utilisait plus de 250 kt/an de papiers issues de la collecte sélective. Menées par le cabinet REUSE et le CTP*, ces études explorent la possibilité d'une reconversion de l'une des lignes de production vers des débouchés novateurs ; ou des pâtes à papier à haut taux de blancheur à destination de produits à forte valeur ajoutée. Quant au projet ISOWAT, il étudie la faisabilité technico-économique d'unités locales de production de ouate de cellulose à destination du secteur du bâtiment.

* Centre technique du papier.

LES ÉQUIPES DE CITEO, AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

255 collaborateurs travaillent au sein de Citeo et d'Adelphe. L'entreprise est organisée autour de 3 directions et de sa filiale, pour répondre à ses enjeux stratégiques autour de responsabilités et de périmètres clairs, renforcer sa capacité collaborative et transversale et mobiliser les compétences et les talents.

STRATÉGIE, INNOVATION, CLIENTS ET OPÉRATIONS DIRIGÉE PAR ANTOINE ROBICHON

En charge des 4 points clés de la chaîne de valeur du tri et du recyclage :

Services écoconception : développe des outils, diffuse les offres et services auprès des clients, et les accompagne pour réduire les impacts environnementaux de leurs emballages et papiers, et les rendre mieux recyclables.

Services collecte sélective et territoires : c'est le 1^{er} service que Citeo apporte à ses clients et à tous les Français. Et pour mieux piloter la transformation du dispositif sur le terrain, le pôle territoires est organisé autour de 5 équipes régionales qui agissent au quotidien auprès des acteurs locaux, en France métropolitaine et outre-mer.

Réemploi et nouveaux services de collecte (hors bac jaune) : expérimente les modes de collecte de demain et soutient les projets de réemploi.

Services recyclage : développe les débouchés et aide les clients à se fournir en matière recyclée, dans le respect des règles de concurrence.



Les équipes régionales de Citeo

3 activités transversales :

Relation clients et marketing : assure la relation avec les clients sur tous les aspects, et développe les offres.

Innovation : assure le sourcing de l'entreprise en idées nouvelles et projets innovants sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Développement : pilote et coordonne la préparation des prochains agréments et des projets stratégiques de l'entreprise.

COMMUNICATION, MOBILISATION ET RSE DIRIGÉE PAR SÉVERINE LÈBRE-BADRÉ

Organisée pour répondre à 4 enjeux :

Mobilisation et engagement : définit la stratégie et les solutions pour faire progresser la mobilisation et l'engagement des consommateurs dans le geste de tri et les enjeux du recyclage, en s'appuyant notamment sur la connaissance des consommateurs.

Communication territoriale : met en oeuvre, en collaboration avec les équipes régionales, la stratégie de communication sur les territoires de manière transversale à l'ensemble des activités de communication de Citeo.

Marque et digital : définit et pilote la stratégie de marque de Citeo. Met en oeuvre les contenus et actions de communication Corporate et B to B de l'entreprise et assure sa présence en digital.

Médias et communication interne : construit la stratégie de relations médias et définit les positions externes et internes de l'entreprise, auprès des médias, leaders d'opinion et cercles d'influence. En charge de l'engagement des salariés.



CITEO A DÉVELOPPÉ POUR SES CLIENTS LE CAMPUS CIRCULAIRE : UNE PLATEFORME DE E-LEARNING, FRUIT D'UN IMPORTANT TRAVAIL D'INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE, BASÉ SUR L'EXPERTISE DE CITEO, POUR OFFRIR UNE EXPÉRIENCE D'APPRENTISSAGE EN PHASE AVEC LEURS BESOINS. AU PROGRAMME : PARCOURS THÉMATIQUES, MODULES À SUIVRE EN TOUTE AUTONOMIE, DÉCRYPTAGES, ET SAVOIRS UTILES DÉLIVRÉS PAR LES EXPERTS DE CITEO.



SUITE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2020, LES ÉQUIPES DE CITEO SONT ALLÉES À LA RENCONTRE DES NOUVEAUX ÉLUS. OBJECTIFS : LES MOBILISER SUR LES ENJEUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, LES ACCOMPAGNER SUR LEURS PERFORMANCES DE COLLECTE, DE TRI ET DE RECYCLAGE, AINSI QUE SUR LES LEVIERS DE PROGRÈS - SIMPLIFICATION DU TRI, TARIFICATION INCITATIVE ET COMMUNICATION - AUPRÈS DES HABITANTS. PLUS DE 300 COLLECTIVITÉS ONT AINSI ÉTÉ SENSIBILISÉES.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DIRIGÉ PAR NICOLAS FURET

avec 5 activités :

Juridique : assure l'activité juridique de l'entreprise.

Relations institutionnelles : promeut le partage d'expertise et les enjeux de Citeo et ses clients avec les parties prenantes institutionnelles en France et en Europe. Favorise la mise en place d'un cadre réglementaire et législatif cohérent avec la stratégie d'entreprise.

Digital Factory : développe les services et solutions digitales pour assurer la relation de Citeo avec ses clients, les trieurs et les collectivités.

Finance et gestion : construit la trajectoire économique de Citeo et d'Adelphe et assure le suivi des risques. Garantit la gestion et le suivi de la performance.

Ressources humaines : contribue à l'efficacité de l'organisation face aux enjeux de l'entreprise. Développe les talents et assure la gestion au quotidien de la vie des collaborateurs.

ADELPE, FILIALE DE CITEO JEAN HORNAIN, DIRECTEUR GÉNÉRAL, SOPHIE WOLFF, DIRECTRICE DÉLÉGUÉE

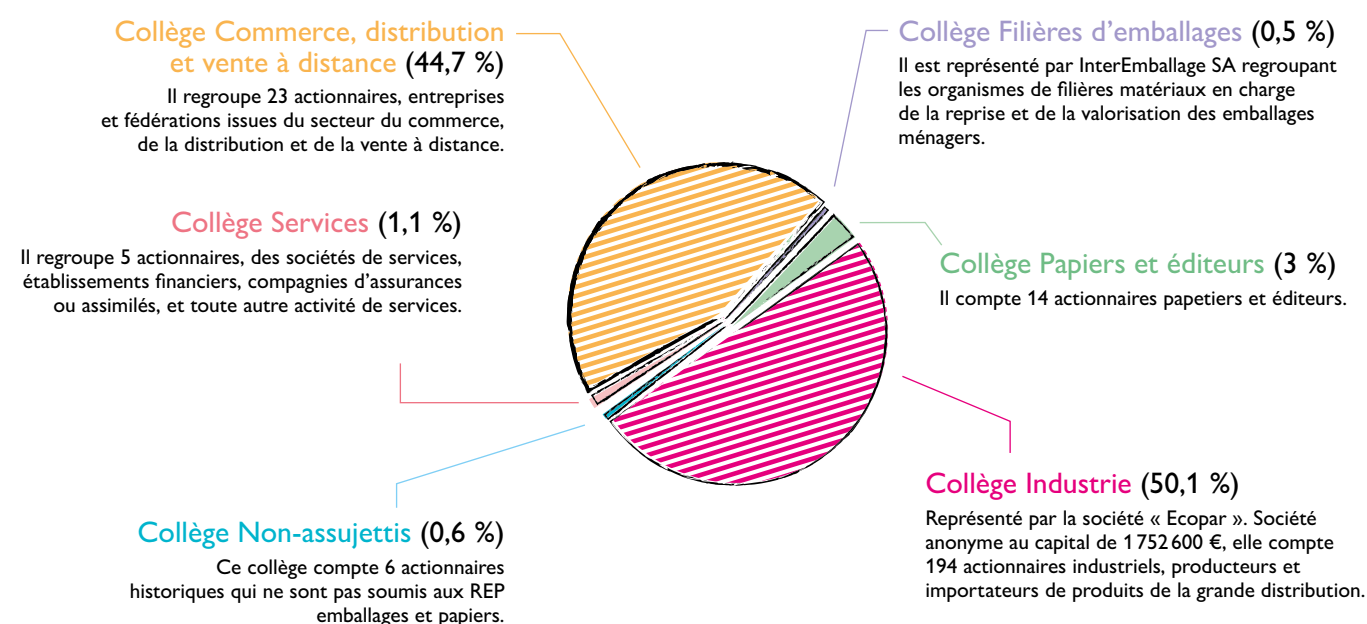
Gère le recyclage des emballages pour le compte des entreprises des vins et spiritueux, des médicaments et de la boulangerie-pâtisserie, et les accompagne dans leurs démarches RSE.

UNE GOUVERNANCE ENGAGÉE

Citeo, devenue entreprise à mission en novembre 2020, est dotée d'une gouvernance qui réunit des entreprises et des acteurs engagés autour des mêmes enjeux et objectifs d'accélération de l'économie circulaire des emballages et des papiers: son actionnariat, son Conseil d'administration, ses Comités spécialisés et son Comité de mission.

L'ACTIONNARIAT

Répartition du capital social de Citeo au 4 mai 2021



LE COMITÉ DE MISSION

Présidé par Patricia Ricard, le Comité de mission rassemble des représentants des clients de Citeo, des opérateurs, associations environnementales, collectivités locales, personnalités qualifiées et des salariés. Son rôle est de garantir le respect de la mission de Citeo et de nourrir la réflexion stratégique du Conseil d'administration.

LES MEMBRES DU COMITÉ DE MISSION :

Christophe BOUILLON, Président de l'Association des petites villes de France (APVF)

Nathalie BOYER, Directrice générale d'Orée

Axel DARUT, Conseiller Affaires européennes et internationales de Citeo

Anne LEGUENNEC, Directrice Générale de l'activité recyclage et Valorisation des déchets de Veolia France

Laëtitia MAGRE, Co-Présidente de E. Leclerc

Philippe MOATI, Professeur des Universités, Cofondateur de l'Observatoire société et consommation (L'ObSoCo)

Carlos MORENO, Professeur des Universités, spécialiste de la Smart City

Patricia RICARD, Présidente de l'Institut océanographique Paul Ricard, Présidente du Comité de mission de Citeo

Jacques ROCHER, Directeur Développement durable du groupe Yves Rocher et Président de la fondation Yves Rocher

Shu ZHANG, CEO de Pandobac

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 4 MAI 2021

Le Conseil d'administration de Citeo est présidé par Philippe-Loïc Jacob.

Il compte 18 administrateurs et un censeur d'État. En 2020, le Conseil s'est réuni 7 fois et l'assiduité des administrateurs, exprimée par le taux de présence aux réunions, a été de 83 %.

Collège Industrie

Coca-Cola European Partners France, représenté par Benoist Berton

Compagnie Générale de Conserve (d'Aucy), représentée par Pierre Sifflet

Groupe Lactalis, représenté par Michel Nalet

L'Oréal, représentée par Bertrand de Senneville

Nestlé Waters France, représentée par Pierre-Alexandre Teulié

Société Anonyme des Eaux Minérales d'Évian, représentée par Antoine Portmann

Sylvie Hénon-Badoinot, représentante du secteur des boissons alcoolisées

Catherine Petitjean, représentante du secteur biscuiterie et confiserie

Philippe-Loïc Jacob
Président du Conseil d'administration

Collège Papiers et éditeurs

Antalis France, représentée par Stéphane Courtot

Collège Services

Société Générale, représentée par Annick Jager

Collège Filières d'emballages

Interemballage SA, représentée par Catherine Klein

Censeur d'État

Caroline Montalcino, Chef de mission du Contrôle Général économique et financier de la mission Écologie et Développement Durable, Censeur d'État.

Collège Commerce, distribution et vente à distance

Auchan France, représentée par Antoine Pernod

Carrefour France, représentée par Laurent Francony

Coopérative U Enseigne, représentée par Pascal Millory

Fédération du Commerce et de la Distribution (F.C.D.), représentée par Jacques Creysse

La Redoute, représentée par Grégory Bouquet

Silve, représentée par Jean-Marc L'Huillier

Le 17 novembre 2020, sur proposition du Conseil d'administration de Citeo, l'Assemblée générale des actionnaires a acté la transformation de la société en entreprise à mission et a modifié ses statuts. Dans un contexte de pression accrue sur les sujets environnementaux, le Conseil a défini une stratégie qui vise à une plus grande maîtrise du dispositif et à proposer plus de services et plus d'impact pour ses clients. Il a également suivi l'évolution du cadre réglementaire français et européen et accompagné la continuité de l'activité de l'entreprise, dans une période de crise sanitaire inédite. Le Conseil a également arrêté les conditions de renouvellement de sa gouvernance, prévue en juin 2021. Les travaux du Conseil ont également porté sur : la revue détaillée de l'activité, l'approbation du budget annuel et de ses révisions, la revue de la situation financière, l'examen régulier de la situation de la trésorerie, l'arrêté des comptes annuels et les questions liées à la gouvernance.

LES COMITÉS SPÉCIALISÉS AU 4 MAI 2021



Comité stratégique et du barème

Président: Philippe-Loïc Jacob.

Membres: Laurent Francony, Jean-Marc L'Huillier, Antoine Pernod, Antoine Portmann, Pierre-Alexandre Teulié.

Invités permanents: Caroline Montalcino, Georges Ortola.

Les travaux du comité stratégique et du barème ont porté sur les orientations stratégiques de la Société et notamment la transformation de l'entreprise en entreprise à mission et le plan stratégique de la société voté le 3 février 2021. Le Comité est resté attentif aux impacts de la crise de la Covid-19 sur les activités de la société et a observé régulièrement les éventuelles difficultés de ses clients et les impacts de la consommation des ménages sur son chiffre d'affaires, en lien avec les travaux du comité d'audit et de la gestion des risques. Le Comité a émis des recommandations sur les tarifs 2021, malgré un planning complexe du fait des évolutions de la loi AGECE.

En 2020, le comité s'est réuni 7 fois. Si l'assiduité des membres du Comité, exprimée par le taux de présence aux 4 réunions prévues dans le calendrier initial, a été de 74 %, il faut souligner que le contexte législatif et réglementaire a néanmoins contraint le Comité à fixer 3 réunions additionnelles au calendrier.



Comité barème amont emballages ménagers

Président: Benoist Berton.

Membres: Stéphane Courtot, Laurent Francony, Annick Jager, Pierre Sifflet.

Le comité barème amont emballages ménagers a travaillé sur la préparation du tarif 2021 en tenant compte de l'actualité législative et réglementaire liée à la loi AGECE, et de la crise sanitaire. L'ensemble des obligations entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2021 ont été intégrées à la trajectoire du tarif.

En 2020, le Comité s'est réuni 5 fois et l'assiduité de ses membres, exprimée par le taux de présence aux réunions, a été de 76 %.



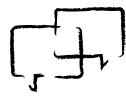
Comité barème amont papiers graphiques

Président: Stéphane Courtot.

Membres: Benoist Berton, Grégory Bouquet, Annick Jager, Jean-Marc L'Huillier.

Le comité barème amont papiers graphiques a validé le tarif 2020 papiers graphiques et travaillé sur sa construction pour l'année 2021, dans un environnement incertain notamment sur le niveau de charges à couvrir au regard de la loi AGECE et l'impact de la crise sanitaire. Le Comité a également examiné les critères d'éco-modulations pour 2021.

En 2020, le Comité s'est réuni 6 fois et l'assiduité de ses membres, exprimée par le taux de présence aux réunions, a été de 67 %.



Comité d'audit et de gestion des risques

Président: Stéphane Courtot.

Membres: Grégory Bouquet, Jacques Creyssel, Annick Jager, Michel Nalet, membre du comité, Bertrand de Senneville.

Invités permanents: Manuela Baudoin-Revert, cabinet Mazars, commissaire aux comptes, Jean-Benoît Monnais, société H3P, commissaire aux comptes, Caroline Montalcino.

Les travaux et recommandations du comité d'audit et de gestion des risques ont principalement porté sur les comptes 2020 (simples et consolidés), les conditions de facturation des clients et la capacité de l'entreprise à faire face à ses obligations, dans le contexte de crise sanitaire et économique lié à la Covid-19. Ils ont aussi porté sur les impacts de la crise sanitaire sur l'activité de l'entreprise et ceux de la loi AGECE sur les filières REP.

En 2020, le Comité s'est réuni 7 fois et l'assiduité de ses membres, exprimée par le taux de présence aux réunions, a été de 97 %.



Comité Recherche & Développement

Président: Laurent Francony.

Membres: Benoist Berton, Philippe-Loïc Jacob, Catherine Klein, Pascal Millory.

Invités permanents: Michel Fontaine, Président du Conseil National de l'Emballage; Jean-Michel Guillou, chargé de projets Environnement de U Enseigne; Catherine Jung, Packaging Recycling & Environment Manager chez Arcelor Mittal; Guénaëlle Lacroix, Responsable environnement d'Intermarché; Jan Le Moux, Directeur Economie Circulaire et Politiques Produits de la Copacel; Noël Mangin, Directeur Général de Revipac; Mathieu Tuau, Directeur Projet Packaging du groupe Nestlé; Patrice Zirotti, Responsable optimisation et écoconception MDD d'Auchan.

Le comité recherche & développement a mené des travaux conjointement avec le comité matériaux sur l'analyse de la situation du recyclage des matériaux des filières emballages ménagers et papiers graphiques, et ses perspectives d'évolution pour répondre aux nouveaux objectifs européens. Il a également assuré le suivi du bilan de l'activité R&D de la société en 2020 et des programmes proposés pour 2021.

En 2020, le Comité s'est réuni 2 fois et l'assiduité de ses membres, exprimée par le taux de présence aux réunions, a été de 70 %.



Comité matériaux

Président: Pierre Sifflet.

Membres: Benoist Berton, Philippe-Loïc Jacob, Catherine Klein, Jean-Marc L'Huillier, Antoine Pernod.

Les travaux du comité matériaux ont essentiellement porté sur les réflexions engagées par Citeo sur la définition d'une méthode d'évaluation de la recyclabilité donnant lieu au calcul d'un taux de recyclabilité de l'emballage. Il a également suivi, conjointement avec le comité R&D, la situation du recyclage de chaque matériau, ses perspectives d'évolution afin de répondre aux nouveaux objectifs européens de recyclage, et les perspectives et questions posées par les solutions émergentes du recyclage chimique qui ont été analysées sur un plan tant environnemental, économique que technique.

En 2020, le Comité s'est réuni 3 fois et l'assiduité de ses membres, exprimée par le taux de présence aux réunions, a été de 48 %.



Comité des nominations et des rémunérations

Président: Jacques Creyssel.

Membres: Philippe-Loïc Jacob, Antoine Pernod, Bertrand de Senneville.

Les recommandations et travaux du comité des nominations et des rémunérations ont porté notamment sur la composition du comité de mission dans le cadre des réflexions sur la transformation de la société en entreprise à mission. Il a examiné la méthode d'évaluation et de calcul du montant effectif des contributions versées à Citeo au titre des REP emballages ménagers et papiers graphiques par chacun des collèges d'actionnaires, en vue de la mise à jour de la gouvernance prévue en juin 2021.

En 2020, le Comité s'est réuni 5 fois et l'assiduité de ses membres, exprimée par le taux de présence aux réunions, a été de 95 %.

LA GOUVERNANCE D'ADELPHE AU 5 MAI 2021

Le capital social d'Adelphe est détenu par quatre actionnaires de la manière suivante:

- 85 % par Citeo;
- 14,75 % par deux associations représentant le secteur des vins et spiritueux, A.F.E.D. et NET V&S France;
- 0,25 % par un administrateur.

Le Conseil d'administration d'Adelphe est présidé par Georges Ortola. Il compte 10 administrateurs, 5 censeurs et un censeur d'État.

En 2020, le Comité s'est réuni 7 fois et l'assiduité de ses membres, exprimée par le taux de présence aux réunions, a été de 84 %.

Administrateurs

Georges Ortola

A.F.E.D., représentée par Michel-Laurent Pinat

Brasseurs de France, représentés par Maxime Costilhes

Citeo, représentée par Philippe-Loïc Jacob

C.N.B.P.F., représentée par Dominique Anract

Ecopar, représentée par Benoist Berton

Etablissements Nicolas, représentés par Eudes Morgan de Rivery

F.E.E.F., représentée par Christine Barthe

L.E.E.M., représentées par Julie Langevin

NET V&S France, représentée par Patrick Deschamps

Pierre Fabre SA, représentée par Séverine Roulet-Furnemont

Censeurs

A.N.I.A., représentée par Xavier Arrom

F.C.S.I.V., représentée par Jacques Bordat

FEDEREC, représentée par Sébastien Ricard

F.F.V.A., représentée par Augustin Chazal

S.N.F.L., représenté par Camille Marchand

Censeur d'État

Caroline Montalcino, Chef de mission du Contrôle Général économique et financier de la mission Écologie et Développement Durable, Censeur d'État.

En 2020, le conseil d'administration d'Adelphe a examiné et débattu des sujets stratégiques, avec une attention particulière portée sur l'évolution du projet de loi AGECE dont les fortes évolutions ont nourri les discussions et fait naître des propositions pour une meilleure prise en compte des impacts environnementaux des emballages en tenant compte de la réalité économique des acteurs de cette filière. Il a assuré le suivi de ses activités dans le contexte de crise sanitaire et économique sans précédent. Les travaux du conseil ont également porté sur: la revue détaillée de l'activité, l'approbation du budget annuel et de ses révisions, la revue de la situation financière, l'examen régulier de la situation de la trésorerie, et l'arrêté des comptes annuels.

CHIFFRES CLÉS 2020

Consolidés Citeo et Adelphe

EMBALLAGES MÉNAGERS

Performances de recyclage



68 %

de taux de recyclage

soit

3,7 M

de tonnes d'emballages ménagers recyclées

Bénéfices environnementaux



1,6 M

de tonnes de CO₂ évitées grâce au recyclage des emballages

soit l'équivalent de

800 000

voitures en moins sur les routes

Geste de tri



51,5 KG

d'emballages triés par habitant et par an en moyenne dont :

18,2 KG

d'emballages en papier-carton, acier, aluminium et plastique

33,3 KG

d'emballages en verre

89 %**

des Français trient les emballages, 51 % systématiquement

35 M

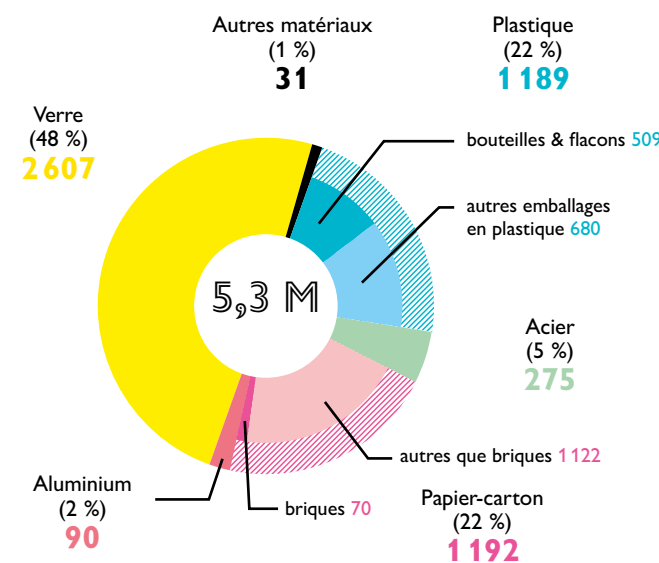
de Français peuvent trier tous leurs emballages et papiers grâce à la simplification du geste de tri (au 1^{er} janvier 2021)

Objectif :

100 %

des Français dans les toutes prochaines années

Répartition du gisement d'emballages qui contribue au financement de la filière (en milliers de tonnes – chiffres arrondis)



Entreprises



21 116

contrats clients

783 M€

de contributions au titre de l'année

Collectivités locales



688

collectivités locales sous contrat

Soit

100 %

des Français qui ont accès à un dispositif de tri des emballages

PAPIERS GRAPHIQUES

Performances de recyclage



60,5 %***

de taux de recyclage

Soit

1,2 M

de tonnes de papiers recyclés

Bénéfices environnementaux



22 MD

de litres d'eau économisés grâce au recyclage des papiers

soit l'équivalent de 7 600

piscines olympiques

Geste de tri



18 KG

de papiers triés par habitant et par an en moyenne

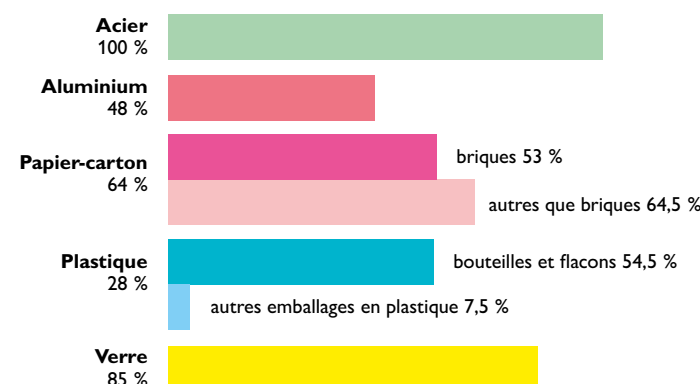
87 %**

des Français trient les papiers, 41 % systématiquement

Papiers graphiques : consommation et recyclage en baisse, mais le geste de tri reste fort

La conjoncture est difficile pour les papiers graphiques (journaux, magazines, imprimés publicitaires, etc) dont la consommation continue à baisser avec - 166 000 tonnes mises en marché. Dans ce contexte, le maintien du geste de tri des Français à un niveau élevé, porte le recyclage à 60,5 %, en augmentation de 3 points; et ce malgré une baisse des tonnes recyclées (- 45 000 tonnes), près de quatre fois moins forte que celle des papiers consommés.

Taux de recyclage par matériau



Comment sont calculés les taux de recyclage ?

En France, le taux de recyclage des emballages ménagers est calculé en divisant le poids des matériaux à l'entrée du processus de recyclage par la quantité mise sur le marché. Les tonnages de métaux issus des mâchefers (résidus solides provenant de l'incinération des ordures ménagères) sont également pris en compte puisque recyclés pour la création de sous-couches routières, par exemple. Le taux de recyclage des papiers se calcule en divisant le tonnage de papiers recyclés issus de la collecte sélective par le tonnage total de papiers graphiques pris en charge par le Service public de prévention et de gestion des déchets, dans les collectivités sous contrat. Ces règles de calcul ne sont pas les mêmes partout en Europe. La Commission européenne travaille actuellement à la définition de règles communes à tous les pays membres.

* Voir p. 12.

** Observatoires du geste de tri des emballages et des papiers – 2019 – Ipsos.

*** Calculé sur la base du gisement total des papiers mis en marché, collectés par le Service public de prévention et de gestion des déchets.

**** Équivalent en euros des espaces médias mis à la disposition de Citeo pour mobiliser les Français sur le tri et le recyclage des papiers.

M = million, MD = milliard.

Chiffres arrondis. Chiffres détaillés dans le Rapport d'activité Citeo / Adelphe 2020, disponible sur citeo.com.

COMPTES DE RÉSULTAT

ANALYTIQUE

(extrait du rapport d'activité Citeo et Adelphe 2020)

EMBALLAGES MÉNAGERS

en millions d'euros

	Consolidé 2019	Consolidé 2020
Chiffre d'affaires	708,7	798,8
Coût des contrats avec les collectivités locales	-623,3	-624,3
Autres actions pour la filière	-66,5	-84,9
dont Mesures d'accompagnement	-5,9	-20,5
dont Soutiens à la reprise des matériaux	-23,7	-29,3
dont Recherche et Développement	-7,0	-4,4
dont Actions de sensibilisation	-10,8	-9,9
dont Autres Actions	-19,2	-20,8
Accompagnement des clients et du dispositif de collecte et de tri	-9,5	-9,6
Pilotage et gestion	-19,4	-19,0
Total charges d'exploitation	-718,7	-737,9
Résultat d'exploitation	-10,0	60,9
Provisions et coût du risque client	11,7	0,5
Résultat financier	0,9	0,0
Résultat exceptionnel	0,1	0,2
Impôt sur les bénéfices	1,0	0,9
Variation de la provision pour charges futures	-3,7	-62,5
Résultat net	0,0	0,0

Le chiffre d'affaires 2020 s'élève à 798,8 M€, en hausse de 90,1 M€ soit +13 % par rapport à 2019. Il est constitué, d'une part, des contributions des clients au titre de l'exercice 2020 s'élevant à 783,3 M€ et, d'autre part, de régularisations sur les exercices antérieurs pour 15,5 M€.

Le coût des contrats avec les collectivités territoriales atteint 624,3 M€. On constate une hausse de 1,1 M€ ainsi qu'une augmentation des tonnages recyclés de +1,6 % sur cette période.

Le cycle des mesures d'accompagnement 2018-2022 qui a été lancé en 2018, monte en puissance en 2020, le montant atteint 20,5 M€ soit une hausse de 14,7 M€.

Les soutiens à la reprise des matériaux (notamment l'Aide aux Zones Éloignées) atteignent 29,3 M€, en progression de 24 % par rapport à 2019 en raison de régularisations 2019 et de l'augmentation des distances en 2020 (fermetures de certains fours verriers).

Les actions de R&D atteignent 4,4 M€ soit une baisse de 2,6 M€ résultant principalement d'un reclassement analytique des expérimentations sur les RVM vers les autres actions.

Les actions de sensibilisation représentent 9,9 M€ en légère baisse par rapport à 2019 bien qu'elles aient été nombreuses en 2020.

Les charges de Pilotage et Gestion sont stables.

PAPERS GRAPHIQUES

en millions d'euros

	2019	2020
Chiffre d'affaires	95,8	89,7
Coût des contrats avec les collectivités locales	-64,0	-65,2
Autres actions pour la filière	-16,1	-9,8
dont Mesures d'accompagnement	-9,8	-4,3
dont Recherche et Développement	-0,4	-0,4
dont Actions de sensibilisation	-3,5	-3,0
dont Autres actions	-2,5	-2,2
Accompagnement des clients et du dispositif de collecte et de tri	-3,5	-3,2
Pilotage et gestion	-3,1	-2,5
Total charges d'exploitation	-86,8	-80,7
Résultat d'exploitation	9,0	9,0
Résultat financier	0,1	0,0
Résultat exceptionnel, non récurrent, risque client	3,1	0,1
Impôt sur les bénéfices	0,2	0,1
Variation de la provision pour charges futures	-12,4	-9,2
Résultat net	0,0	0,0
Résultat net	0,0	0,0

Le chiffre d'affaires 2020 s'élève à 89,7 M€, en baisse de 6,1 M€ soit -6 % par rapport à 2019. Il est constitué d'une part des contributions des clients au titre de l'exercice 2020 pour 90,2 M€, et d'autre part de régularisations sur les exercices antérieurs pour -0,5 M€. La baisse du CA s'explique par l'érosion des tonnages contributeurs.

Le coût des contrats avec les collectivités territoriales atteint 65,2 M€, en hausse de 1,2 M€ soit +2 % par rapport à 2019. Cette augmentation s'explique pour 2,8 M€ par la non-répétition des régularisations sur années antérieures constatée en 2019, atténuée par la baisse des tonnages recyclés (-1,6 M€ soit -4 %) résultant de la diminution des mises en marché.

Les mesures d'accompagnement ressortent à 4,3 M€ en 2020, en baisse de 5,6 M€ par rapport à 2019. Cette baisse s'explique principalement par la non-répétition du rattrapage de 2,3 M€ réalisé en 2019 et par une reprise exceptionnelle de 2,3 M€ relative à des projets provisionnés en 2017 et non réalisés.

Les actions de recherche et développement, pour un montant de 0,4 M€ en 2020, sont en hausse de 0,1 M€.

Les actions de Communication Information et Sensibilisation représentent 3,0 M€ et ont été menées au bénéfice du geste de tri, notamment au travers la campagne nationale mutualisée avec la filière des Emballages Ménagers et au travers de programmes à destination de la jeunesse.

Les charges de pilotage et gestion s'établissent à 2,5 M€ soit -19 % par rapport à 2019, principalement en raison de l'évolution de la clé de répartition entre les filières des Papiers Graphiques et des Emballages Ménagers (-0,4 M€).

Citeo
50, boulevard Haussmann
75009 Paris
Tél.: 01 81 69 06 00
www.citeo.com

Pilotage
Direction communication,
mobilisation et RSE
de Citeo

**Conception, création
et co-rédaction**
bearideas

Crédits photo
Magnum Photos
/Patrick Zachmann
Fabrice Gousset
Mythologies
/Geoffroy Petit

Tendance Floue
/Gilles Coulon
Tendance Floue
/Morgan Fache
Imprimerie Maury
Magnum Photos
/Mark Power
Magnum Photos
/Jonas Bendiksen
Jeff Stilling

Studio Stilling photography
CC BY-NC-SA 2.0
/Scop La Péniche
Maison Ruinart
Petrel
Bout' à Bout'
Squiz
We Are Good Children

Communauté de
communes des Terres
du Haut Berry
Ilec
Fourmiz
Paprec-Trivalo
Getty Images

Imprimé sur du papier
100 % recyclé par Advence,
certifié Imprim'vert.

Édité en juin 2021



GLOSSAIRE

APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

Mécanisme mis en place par un financeur pour l'attribution d'une subvention. Le financeur définit une problématique et un cadre ; les candidats au financement sont invités à présenter un projet s'inscrivant dans ce cadre et définissent librement le contenu de leur projet. Un AMI a pour vocation de susciter, d'identifier, de sélectionner et de financer des projets permettant de répondre à une problématique donnée.

« BOTTLE TO BOTTLE »

Concept de recyclage qui consiste à revenir au même produit que lors de la première vie. Il s'agit par exemple de refaire des bouteilles en PET à partir de bouteilles en PET.

CENTRE DE TRI

Installation dans laquelle les déchets d'emballages et papiers issus des collectes sélectives sont séparés par matériaux, conditionnés et stockés, avant d'être envoyés au recyclage.

COLLECTE SÉLECTIVE

Collecte de flux de déchets triés au préalable par les habitants, en vue du recyclage, d'une valorisation ou d'un traitement spécifique.

DÉCHET ABANDONNÉ

Déchet abandonné dans l'environnement de manière inadéquate, volontairement ou par négligence, dans des zones accessibles au public ou sur des terrains privés avec ou sans le consentement du propriétaire. (Source ADEME).

ÉCOCONCEPTION

Intégration de l'environnement dans la conception des produits (emballages, biens ou services). C'est une approche multicritère qui prend en compte les différentes étapes du cycle de vie du produit.

EMBALLAGE MÉNAGER

Est un emballage ménager au sens de l'article R. 543-55 du Code de l'environnement tout emballage : d'un produit vendu ou remis gratuitement à un ménage ; qui est mis sur le marché en vue de la consommation ou de l'utilisation du produit qu'il contient par un ménage. L'emballage ménager devient un déchet si le ménage s'en défait ou a l'intention de s'en défaire, quel que soit le lieu d'abandon.

EMBALLAGES RÉEMPLOYABLES

Les emballages réemployables sont nettoyés après usage pour être utilisés de nouveau pour la même fonction. Bien souvent, cela exige de mettre en place un dispositif complet : récupération auprès du consommateur, transport, processus industriel de nettoyage et redistribution aux industriels ou aux commerçants pour remplissage. Le réemploi permet de réduire les impacts liés aux modes de production et de consommation sur la planète quand certaines conditions sont réunies (proximité des lieux de consommation, de lavage et de conditionnement ; emballage adapté permettant un bon nombre de rotations ; taux de retour élevé ; reverse logistique, etc.).

ENTREPRISE A MISSION

Collecte de flux de déchets triés au préalable par les habitants, La loi Pacte introduit en 2019 la qualité de « société (ou entreprise) à mission ». Concrètement, cela permet à une société de faire publiquement état de la qualité de société à mission en précisant sa raison d'être ainsi qu'un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux que la société se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité. Citeo est devenue entreprise à mission en novembre 2020.

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI OU SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI

Expérimentée dès 2011 et en déploiement partout en France depuis 2014, la simplification du geste de tri consiste à étendre les consignes de tri nationales à tous les emballages. Ainsi progressivement, les Français peuvent déposer dans le bac jaune tous les emballages en plastique (les bouteilles et flacons mais aussi les pots, barquettes, films, sachets, tubes, etc), en papier-carton et en métal (les emballages en verre étant triés dans le bac dédié). Début 2021, plus d'1 Français sur 2, soit 35 millions d'habitants, est concerné par cette simplification du geste de tri. 100% le seront dans les toutes prochaines années.

FLUX DÉVELOPPEMENT

Le flux développement est un programme industriel, mis en place après concertation avec les acteurs, qui permet de créer de nouveaux flux de déchets d'emballages en plastique, peu ou mal recyclés, dans quelques centres qui assurent leur tri : emballages en PS, PET opaque, PET coloré et barquettes PET. Rassembler, massifier puis retrier et enfin recycler ces emballages par résine va notamment favoriser le développement des filières en cours.

PEBD

Polyéthylène basse densité. Résine plastique souple et étirable qu'on retrouve par exemple dans les films de regroupement ou les sacs en plastique.

PEHD

Polyéthylène haute densité. Résine plastique majoritairement utilisée dans les emballages rigides comme les bouteilles de lait ou les flacons de lessive.

PET

Polyéthylène téréphtalate. C'est la résine plastique majoritaire des bouteilles de boissons (soda, eaux minérales, jus...).

PP

Polypropylène. Sous sa forme souple ou rigide, c'est une résine plastique très couramment utilisée notamment dans l'emballage (barres chocolatées, barquettes alimentaires...).

PS

Polystyrène. Résine plastique qu'on retrouve sous sa forme expansée (éléments de calage, caisses marée...), sous sa forme moussée (barquette volaille) ou sous sa forme « classique » dans certains emballages alimentaires (boîte d'œufs par exemple) mais surtout pour les produits laitiers frais (yaourts par 4, crème fraîche...).

RECYCLAGE

Opération visant à transformer les matériaux provenant de déchets en nouvelles matières qui réintègrent un cycle de production, en remplacement total ou partiel d'une matière première vierge.

Parce que les défis environnementaux sont mondiaux et complexes, parce qu'ils appellent une transformation solide et cohérente, parce que, face à l'urgence, nous n'avons pas le temps pour les *fake news* et les idées reçues, établir et partager des savoirs et des connaissances est essentiel.

**SAVOIR, C'EST
POUVOIR AGIR.**

Nous savons que c'est grâce à l'engagement de tous, entreprises, citoyens, collectivités locales et opérateurs, que nos modes de production, de distribution et de consommation deviendront durables.

**NOUS SAVONS QUE LA RÉDUCTION,
LE RÉEMPLOI ET LE RECYCLAGE PRÉSERVENT
NOS RESSOURCES, NOTRE ENVIRONNEMENT,
NOTRE BIODIVERSITÉ**

Nous savons que pour trier plus et mieux, il faut innover et faire évoluer les comportements.

Depuis près de trente ans, grâce à notre expertise, nos recherches, nos actions et notre capacité de financement, nous sommes engagés aux côtés des entreprises, des citoyens et des territoires pour réduire les impacts des emballages et des papiers sur notre planète.

Ces années ont forgé nos savoirs et nos convictions, ceux-là mêmes qui guident nos actions. Nous les rassemblons dans ce rapport annuel pour raconter les progrès réalisés grâce à la mobilisation de tous les acteurs de l'économie circulaire.

Avec nos savoirs, avec l'innovation et l'intelligence collective,

**NOUS TROUVONS AUJOURD'HUI ET
TROUVERONS DEMAIN LES SOLUTIONS
POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION VERS
UN MONDE CIRCULAIRE.**



Imprimé sur papier recyclé.
Tous les papiers se trient et
se recyclent, ce document aussi!

#PLUSONSAITMIEUXONFAIT

CITEO

Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

citeo.com

adelphe

Filiale de Citeo
adelphe.fr